

CONTRE L'AUTORITARISME, LE RACISME ET L'EXTRÊME DROITE



Dossier

Contre l'autoritarisme et
l'extrême droite: riposte
sociale et antifasciste!

Pages 6 et 7

ÉDITO

PMA: plus une minute
à perdre!
Page 2

PREMIER PLAN

Derrière les inégalités,
les classes sociales
Page 2



ACTU INTERNATIONALE

Israël. Bibi, c'est fini?
Page 4

LIBRE EXPRESSION

Algérie. Un pouvoir illégitime,
un mouvement populaire et social
réprimé, une riposte en perspective!
Page 12



édito

Par COMMISSION LGBTI

PMA: plus une minute à perdre!

Cela fait bientôt 10 ans qu'un politicien nous a promis la PMA pour se faire élire, pour faire « de gauche », pour faire « progressiste », pour faire semblant, mais nous le savons bien, seule la lutte paye. Pas de combat : pas de PMA. Dix ans de retard, c'est autant de temps perdu pour des familles, c'est autant de temps gagné par l'extrême droite. Et tout le monde détourne le regard.

En 10 ans, on en a fait des choses, on en a parcouru des kilomètres de manif, on a vu des enfants naître, des proches partir, on a changé de pape, Beyoncé a fait trois enfants, quatre tournées internationales, deux albums et personne n'a été foutu d'écrire une loi ouvrant la PMA à toutes et tous en France. Des lois similaires existent pourtant dans 11 pays d'Europe, et celles qui le peuvent dépensent des milliers d'euros pour se faire inséminer en Belgique ou dans l'État espagnol. Pour les familles qui en ont eu les moyens, les enfants issus de PMA sont là, mais pas la loi. Pour les pauvres, le parcours de la combattante est encore plus compliqué.

Si ce n'est ni du temps ni d'inspiration, alors de quoi avons-nous manqué ? Au risque d'être bien peu original, nous avons manqué d'un front large et uni. Nous avons laissé l'extrême droite s'organiser, s'arroger le monopole de la parole sur nos familles, nos vies, nos luttes.

Aujourd'hui il est temps de faire front, pour une vraie PMA, vraiment ouverte à touTEs, aux personnes trans, remboursée, et des campagnes massives de dons de gamètes pour faire face à la pénurie et au manque de diversité des donneurs.

Soyons toutes et tous présentEs aux différents rassemblements réclamant la PMA pour touTEs, et aux Marches des fiertés partout en France, notamment dans le pôle de luttes de la Marche de fiertés parisienne le samedi 26 juin !

BIEN DIT

Nous ne supportons plus les déclarations mensongères, voire délirantes, au sujet des mineurs isolés étrangers.

Tribune signée par 39 avocatEs, lemonde.fr, 5 juin 2021.

À la Une

Derrière les inégalités, les classes sociales

L'Observatoire des inégalités vient de publier son rapport pour l'année 2021. Il apporte des informations utiles et confirme que, au-delà des discours des dirigeants, la crise sanitaire a approfondi les inégalités.

Le « retour de l'État » vanté par certains n'est pas synonyme de politiques plus progressistes. Le néolibéralisme, ce n'est pas moins d'État mais un État encore plus étroitement au service du capital. Alors qu'avant la crise de 2008, les aides de l'État aux entreprises ne représentaient « que » 65 milliards d'euros par an, puis 110 milliards d'euros en 2012, François Hollande et son conseiller puis ministre Emmanuel Macron les ont fait grimper jusqu'à 150 milliards d'euros avec le pacte de responsabilité et le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi). Soit l'équivalent de deux fois le budget de l'Éducation nationale. Et près de cinq fois le montant de l'impôt sur les sociétés (31,5 milliards en 2019).

9,3 millions de pauvres

Avec la crise sanitaire, le « *quoi qu'il en coûte* » de Macron, suivant de quelques mois la dénonciation du « *pognon de dingue* » affecté aux minima sociaux, s'est concrétisé par des aides de 155 milliards d'euros aux entreprises en 2020 « en même temps » que la précarité alimentaire s'étend à de nouveaux milieux et que des milliers d'étudiantEs font la queue devant les banques alimentaires.

Avec un seuil de pauvreté de 1063 euros, le nombre de personnes pauvres s'élève à 9,3 millions, soit 14,8% de la population. Une situation qui frappe particulièrement les jeunes avec un taux de pauvreté des 18-29 ans passé de 8,2% en 2002 à 12,5% en 2018. Lorsqu'ils et elles travaillent, les jeunes sont de plus en plus souvent, et longtemps, en CDD ou intérim : chez les moins de 25 ans, plus d'un sur deux est en contrat précaire.

Pendant ce temps-là, les 10% les plus fortunés possèdent 46,4%



de l'ensemble du patrimoine des ménages. Des fortunes immenses s'accumulent au sein d'une poignée de familles : celle de Bernard Arnault, patron de LVMH, possède, par exemple, un patrimoine équivalent à la valeur de l'ensemble des logements de Toulouse.

Il ne suffit pas de traverser la rue

Dans quelques semaines, le gouvernement devrait mettre en œuvre au forceps une réforme de l'assurance chômage qui, selon l'Unédic, impactera 1,15 million de personnes la première année avec une baisse des allocations de 17% en moyenne et pouvant conduire, à situations égales, à une indemnisation variant du simple au quintuple en fonction de la date de survenue et de la répartition des emplois dans la période de référence.

Selon l'INSEE, la France comptait 2,5 millions de chômeurEs totaux

en 2019 soit 8% de la population active. Un chiffre auquel il faut ajouter 3,6 millions de travailleurEs précaires : principalement des personnes en intérim ou en contrat à durée déterminée, dans le secteur privé ou public. On recense aussi 1,6 million de personnes découragées qui ne recherchent plus activement un travail tant la situation du marché de l'emploi est dégradée. Elles ne sont donc plus comptées parmi les chômeurEs, mais considérées comme « inactives ». Selon l'Observatoire, on peut estimer le nombre de personnes en situation de « mal-emploi » à 7,7 millions au total, soit 25% de la population active. Le taux de chômage dans les quartiers dits « prioritaires » de la politique de la ville est près de trois fois plus important que dans les quartiers environnants selon les données 2018 de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) et de l'Insee. Chez les jeunes actifs de

moins de 30 ans, le taux approche même les 33%, contre 15% dans les autres quartiers.

La pandémie amplifie les inégalités

L'Observatoire traite bien d'autres sujets, comme le logement, l'école, les conditions de travail ou les inégalités entre territoires, les discriminations et inégalités que subissent que subissent les femmes. Ce qui ressort, alors que les éléments chiffrés sont encore peu nombreux sur 2020 et 2021, c'est que la pandémie liée au Covid-19 semble avoir amplifié les tendances lourdes d'une société française où les fractures sociales sont plus béantes que jamais. Selon une étude du service statistique du ministère du Travail, la crise sanitaire a entraîné une dégradation des conditions de travail pour plus de 40% des travailleurEs. Une autre étude montre que les salariéEs de la « deuxième ligne » sur lesquels tant de bonnes paroles ont été déversées par le gouvernement en 2020, continuent de subir des salaires plus bas, sont plus souvent précaires, davantage concernés par le temps partiel et les horaires atypiques, connaissent davantage le chômage, encourent plus de risques professionnels et subissent plus d'accidents. Et ce n'est pas la « prime Macron » dépendant de l'arbitraire des patrons qui va résoudre leurs problèmes !

En fait, la politique de Macron et ses sbires est orientée vers la perpétuation d'un système inégalitaire dans lequel les dominants utilisent tous les moyens pour conforter et renforcer leurs avantages. Une situation qui ne sera malheureusement pas au centre des discours des principaux acteurEs des prochaines échéances électorales.

Robert Pelletier et Henri Wilno

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE

« La situation est rentrée dans l'ordre » ?

« La situation est rentrée dans l'ordre », n'a pas hésité à affirmer Jean Castex au lendemain de la panne nationale qui, pendant la soirée du 2 juin, a rendu injoignables les numéros d'appel d'urgence, occasionnant, selon le Premier ministre lui-même, au moins quatre décès.

L'exécutif entend ainsi tourner au plus vite la page d'un « dysfonctionnement », qui a provoqué des morts évitables et dont les causes, au-delà de la « défaillance technique », trouvent leurs racines dans les choix politiques du gouvernement et de ses prédécesseurs.

Une panne « technique » et « imprévisible » ?

Chaque jour, 150 000 appels ont lieu en direction du 15 (SAMU), du 17 (police), du 18 (pompiers) et du 112 (numéro d'urgence européen). Ces appels sont redirigés par les

différents opérateurs vers le numéro d'appel fixe d'un centre d'urgence local. L'origine de la panne du 2 juin se situe chez l'opérateur privé Orange. L'hypothèse d'une cyberattaque écartée, la cause de la panne serait une défaillance technique non encore publiquement élucidée. Face à l'émotion suscitée, la communication gouvernementale a immédiatement multiplié les effets de manche et les coups de menton. Darmanin a fustigé des « dysfonctionnements graves et inacceptables », et Macron s'est dit « très préoccupé ». Des explications ont été exigées du PDG d'Orange qui a présenté « ses

plus vives excuses ». Ces déclarations n'ont d'autre but que de dédouaner le pouvoir de ses responsabilités et d'éviter la poursuite d'un débat public sur les causes de l'événement. Comme l'a, à juste titre, dénoncé Christophe Prudhomme, porte-parole de l'association des médecins urgentistes (AMUF), cette panne n'a, en effet, rien d'imprévisible. Au cours d'une interview sur France Info (3 juin), il rappelle ainsi : « Depuis de nombreuses années nous insistons sur le fait qu'avec la multiplication des opérateurs, la libéralisation des télécommunications, nos systèmes ne sont pas sécurisés. D'autre part,

ils ne sont pas dimensionnés à la hauteur de ce qu'on souhaite ». Il souligne que pour assurer la sécurité des systèmes informatiques, inévitablement fragiles, il faut des investissements lourds (et donc non rentables). Mais, ajoute-t-il, « entre l'État, qui nous demande des économies, et des opérateurs téléphoniques, qui ne pensent qu'à gagner les parts de marché, on ne sécurise pas les numéros essentiels pour la sécurité de la population. » La question n'est pas « technique ». Elle relève d'une logique économique, celle du profit et de la rentabilité à tout prix. Elle découle des choix politiques des gouvernements successifs, de l'austérité budgétaire de la privatisation des services publics ou de leur transformation sur le modèle du privé.

Il n'est pas rentable de financer, à hauteur des besoins, un système d'appel de secours sécurisé, qui

Un monde à changer

PLUTÔT HITLER QUE LE FRONT POPULAIRE . Raphaël Enthoven est un habitué des plateaux télé et des stations de radio, et il anime une chronique matinale sur Europe 1. Ce «*professeur de philosophie médiatique*» (selon une formule d'Acrimed) aime donner des leçons de morale, faussement iconoclaste mais toujours bourgeoise, et distribuer les bons et les mauvais points. Il se pose aussi en «*débatteur*», toujours arrogant et jamais à l'abri d'une petite ou d'une grosse perfidie, et se vante de ne pas hésiter à «*mettre les mains dans le cambouis*», se rendant par exemple sur C-News dans l'émission de Zemmour. Le 7 juin, Raphaël Enthoven s'est fendu d'un long «*thread*» (succession de tweets) sur Twitter, dont l'objectif était de répondre à la question : «*Imagine, au 2^e tour, Mélenchon se retrouve face à Le Pen, tu votes pour qui ?*» On s'épargnera ici de citer l'ensemble des arguments examinés¹, pour en arriver directement à la conclusion : «*Je peux encore changer d'avis, mais je crois que, s'il fallait choisir entre les deux, et si le vote blanc n'était pas une option, j'irais à 19h59 voter pour Marine Le Pen en me disant, sans y croire, "Plutôt Trump que Chavez"*». Raphaël Enthoven est un malfaisant, qui ne manque jamais une occasion de s'en prendre aux féministes, aux antiracistes ou à Greta

Thunberg, mais ce n'est pas un idiot. Ce dandy réac sait parfaitement que son «*Plutôt Trump que Chavez*» fait écho au tristement célèbre «*Plutôt Hitler que le Front populaire*» des années 1930, marque de fabrique d'une droite consciente de ses intérêts de classe et préférant le fascisme, pro-capital et anti-ouvrier, à la perspective d'un pouvoir se revendiquant de la défense des classes populaires. Certes, Raphaël Enthoven ne représente pas une organisation ou un quelconque collectif. Mais il incarne depuis de nombreuses années, par ses prises de position et ses interventions médiatiques, ce courant idéologique qui, au nom d'une défense de prétendues «*valeurs républicaines*», a repris petit à petit à son compte nombre d'antiennes de l'extrême droite tout en prétendant la combattre «*sur son terrain*». En affirmant qu'il pourrait envisager de voter Le Pen contre Mélenchon, Raphaël Enthoven ne fait pas que démontrer que les logiques de classe restent structurantes, y compris lorsque la menace fasciste se précise. Il confirme que bien des digues continuent d'être rompues chaque jour, et l'urgence d'une riposte sociale et antifasciste est bien là, avant qu'il ne soit trop tard.

1 – Voir sur https://twitter.com/Enthoven_R/status/1401982087650058242

RENSEIGNEMENT Rapport, pérennisation et extension

La pandémie de 2020 donne un visage singulier à ce rapport : la dynamique croissante du nombre de personnes surveillées s'est arrêtée (– 1,2%). Sur le plan des motifs, après une décline régulière, la «*prévention du terrorisme*» compte 1000 surveillés supplémentaires (passant de 35 à 40 % des cas). Logiquement, tous les autres motifs de surveillance sont en recul, à l'exception de la «*défense des intérêts géostratégiques*» et de la... «*prévention des violences collectives*». Motifs qui avait bondi depuis le début du mouvement des Gilets jaunes fin 2018. Cette année encore, environ 200 personnes supplémentaires sont mises sous surveillance ; là où la «*criminalité organisée*» en perd 600. Une diminution que le CNCTR juge consécutive aux politiques de restriction et de confinement. Un chemin différent pour les «*violences collectives*» alors que les manifestations et les participations à ces rendez-vous ont elles aussi diminué en 2020...

Les algorithmes définitivement ancrés

Dispositif controversé par son caractère automatique et systématique, les algorithmes, aussi appelés «*boîtes noires*», sont au nombre de trois sur le territoire national (il y en a vraisemblablement sur les nœuds réseaux frontaliers, mais relevant de l'usage

Le 4 juin, une loi d'évolution du renseignement, proposé par Jean Castex et Gérald Darmanin, a obtenu le vote favorable de l'Assemblée nationale, avec seulement 1/5^e des députés. Le mois dernier, était publié le rapport annuel de la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignements (CNCTR) – chargée de veiller au respect du cadre légal des écoutes numériques.



DR

militaire). Captant une grande quantité de métadonnées (d'où, vers quoi, quand) des connexions, ces sortes d'intelligences artificielles (IA) font émerger des profils suspects «*terroristes*», vérifiés ensuite humainement. Entre 2015 et 2019, 10 individus avaient été repérés par cette technique. Justifiant leur normalisation alors qu'elles avaient un titre expérimental, Darmanin expliquait à France Inter le 28 avril que «*depuis 2017, 35 attentats ont été déjoués sur le territoire national, dont deux*

grâce à des traces numériques» (mais «*traces numériques*» est-il synonyme d'algorithme dans la bouche d'un ministre habitué à la circonvolution ?).

Une extension de la captation des données

Dernier but : faire rentrer les URL (adresses d'un site ou d'une ressource web) dans la séquence des données captées. Jusqu'à présent l'URL est considérée comme une donnée «*privée*», tout comme les contenus transmis. Bien sûr, les

services de renseignements peuvent écouter, capter les contenus, mais dans une mesure «*proportionnée*». Ici il s'agit d'intégrer une information supplémentaire au niveau le plus bas. Outre le domaine déjà connu, l'URL donne la page consultée. Mieux : les URL peuvent contenir des informations saisies lors d'une interaction avec un site web (ex : une recherche). Cette donnée servirait dans les boîtes noires, mais également dans les captations manuelles type «*second cercle*» d'une cible (Truc, qui connaît Chose, peut être écouté parce que Chose connaît Cible, même si Truc ne connaît pas Cible).

Démanteler ces boîtes à pandores!

Pas convaincant dans la lutte contre le terrorisme, l'usage des algorithmes et l'extension du contenu capté menace les libertés démocratiques, disponible pour un pouvoir plus autoritaire, étendant ses motifs – comme la loi de 2015 – au-delà du terrorisme, à celles et ceux qui cherchent une voie alternative au pouvoir et à la logique des dominants.

Correspondant



DR

coûte cher et «*ne sert à rien*», sauf dans des circonstances exceptionnelles. Tout comme il n'est pas rentable d'avoir des lits vides dans les hôpitaux, pour faire face à un afflux imprévu de patientEs, ou qu'il n'était rentable de renouveler des stocks de millions de masques inutilisés

en prévision d'une épidémie. En un mot, la panne du 2 juin démontre une nouvelle fois que la satisfaction des besoins humains essentiels, la sécurité et la vie de la population entrent en contradiction avec la logique capitaliste du profit et de la rentabilité.

Poursuivre sur la même voie ?

Mieux vaut pour le pouvoir ne pas s'appesantir sur le sujet, les choses étant «*rentrées dans l'ordre*», d'autant plus qu'il entend poursuivre et accélérer sa restructuration du système de santé, dans un sens qui va le rendre toujours plus dépendant et donc plus vulnérable à une défaillance «*technique*». L'explosion des recours au Samu et aux urgences, en augmentation constante depuis 20 ans, est en premier lieu la conséquence de la disparition d'autres solutions, rapides et proches pour accéder aux soins. L'extension des déserts médicaux rend ainsi de plus en plus difficile de consulter rapidement un médecin près de chez soi. Elle s'accompagne de la disparition des petits services d'urgence des hôpitaux de proximité ou leur fermeture la nuit. 95 services d'urgence ont fermé en 20 ans.

Les demandes de soin vécues comme urgentes ne trouvent dès lors pas de réponse. Elles se tournent vers le seul moyen qui reste : les plateformes d'appel, avec tous les risques de retard, de réponse inadaptée, qu'elles comportent, d'autant plus que ces plateformes sont débordées et sans moyens suffisants. Au lieu d'être limité à des situations exceptionnelles et nécessitant une intervention instantanée, le recours aux urgences devient souvent le seul moyen d'accéder rapidement aux soins.

C'est cette logique qu'entend poursuivre le gouvernement, et le projet en cours d'expérimentation de regroupement de tous les appels d'urgence (police, santé, pompiers) ne pourra qu'aggraver les risques qui se compteront en vies gâchées ou perdues.

Jean-Claude Delavigne

Le chiffre 8,4 %

C'est la baisse du nombre de foyers bénéficiaires, en janvier 2021, d'une aide au logement, avec l'entrée en vigueur de la réforme de l'APL. En outre, 41 % des bénéficiaires ont vu leur allocation baisser. Comme le rappelle le journal les Échos, «après le RSA, [l'APL] est la deuxième prestation qui contribue le plus à réduire la pauvreté en France.» Les conclusions sont malheureusement faciles à tirer...



Agenda

Samedi 12 juin, manifestation contre la fermeture des hôpitaux Bichat (Paris 18^e) et Beaujon (Clichy). À 11 h, au départ de mairie de Saint-Ouen direction mairie du 18^e via Bichat.

Samedi 12 juin, manifestations pour la défense des libertés, contre les idées d'extrême droite. À 14 h, place de Clichy.

Samedi 19 juin, manifestation nationale contre les licenciements, les suppressions de postes et pour l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage, Paris. À 14 h, devant le Medef, 55, av. Bosquet à Paris 7^e.

Mardi 22 juin, CheminotEs-Énergie: manifestation nationale pour un vrai service public, Paris. À 13 h30, place de la République.

À SUIVRE SUR
lanticapitaliste.org
nouveau parti anticapitaliste.org

NO COMMENT

Les HLM contribuent à la hausse des prix immobiliers parisiens.

Grégory Canal, conseiller de Paris (LR), cité par le *Figaro*, 4 juin 2021.

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication.
SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6 500 exemplaires

Directeur de publication :
Julien Salingue

Secrétaire de rédaction :
Julien Salingue

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 22
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

SUISSE Le temps du vaccin

L'annonce par la Radio Télévision Suisse (RTS) du refus de certaines entreprises helvétiques de permettre à leur personnel de se faire vacciner durant les heures de travail a créé la surprise.

En pleine sortie de la pandémie, la vaccination de masse est annoncée par les autorités comme un objectif à atteindre le plus rapidement possible. Dès que l'âge a été abaissé en dessous de 65 ans, se posait une nouvelle question. Cette opération pouvait-elle être comprise dans le temps de travail ?



DR

Tant pis pour les salariéEs

Selon l'enquête de la RTS, la question est claire pour les Chemins de fer fédéraux (CFF), La Poste et la Migros (grande distribution). Ces grandes entreprises refusent d'inclure ce temps pour la vaccination dans le temps de travail de leurs employéEs. Le porte-parole de La Poste l'a même ouvertement défendu devant la caméra. Voilà une attitude qui éclaire la manière dont ces entreprises remercient leurs salariéEs de leur engagement durant la première période de l'épidémie, lorsqu'il leur était demandé de continuer à maintenir leur activité professionnelle. Ces services, considérés comme essentiels par les autorités, ont continué à fonctionner malgré les risques encourus par le personnel, sur le lieu de travail et durant les déplacements. Cette attitude contraste avec celle d'autres pays. En Allemagne, dans certaines régions, les vaccinations se font même dans les entreprises !

Chasse aux coûts

Si certains employeurs suisses, y compris ceux des grandes régies fédérales, s'opposent à reconnaître ce droit, il y a sans doute des raisons financières et idéologiques. Engagées depuis de nombreuses années dans des politiques de restructuration, les entreprises publiques s'y engagent avec des objectifs financiers de réduction des coûts. La Poste en est un bon exemple, avec la réduction drastique de ses agences. Les bas salaires proposés dans certaines filiales montrent leur modèle économique. Le cas de la Migros est plus caricatural. La période de pandémie a vu son chiffre d'affaires augmenter fortement. Cela ne l'empêche pas de serrer la vis sur les coûts.

Chasse gardée

Aux arguments financiers vient s'ajouter un autre, plus idéologique. En Suisse, moins on reconnaît de droits aux salariéEs, et mieux les patrons se portent. Cela va des grandes revendications (salaire minimum, licenciements, temps libre) à celles touchant directement l'organisation de la place de travail. En refusant de concéder le temps de vaccination Covid-19 comme temps de travail, quelques grands employeurs signifient qu'en Suisse le pouvoir patronal ne s'embarrasse pas de petits gestes qui pourraient être perçus comme des concessions gratuites. S'il n'y a pas de petits profits, il n'y a pas de petites concessions.

Vu le nombre d'employéEs concernés par ces trois grandes entreprises, cette contrainte ne peut se traduire que par une réduction des possibilités de vaccination, et donc d'un ralentissement de la campagne. Est-ce que cela respecte le vœu des autorités politiques ? Aucune réaction de leur part après ces révélations. Qui ne dit mot consent ?

José Sanchez

Publié dans le n°389 de *solidarités* (Suisse).

ÉTATS-UNIS Il y a 100 ans : le massacre de Tulsa

Il y a cent ans, une foule de blancs attaquait le quartier noir de Greenwood à Tulsa, Oklahoma. En deux jours, les assaillants ont tué des centaines de personnes, réduit en cendres les bâtiments et laissé 10 000 personnes sans abri.

Tout a commencé lorsque Dick Rowland, un jeune noir de 19 ans qui cirait des chaussures pour gagner sa vie, a été accusé d'avoir tenté de violer une opératrice d'ascenseur de 17 ans qu'il avait heurtée. Rowland a été emprisonné et le journal *Tulsa Tribune* a publié des articles sensationnalistes et agitateurs, qui ont encouragé des centaines d'hommes blancs à se rassembler devant la prison avec l'intention de lyncher le jeune homme noir. En réponse, quelque 75 hommes noirs armés se sont rendus devant la prison pour empêcher son lynchage. Après un premier coup de feu, une fusillade a éclaté faisant douze morts, dix blancs et deux noirs. Sur ce, l'émeute a éclaté.

Émeute blanche

Le shérif de Tulsa a donné des délégations à des centaines d'hommes blancs à qui on a dit de rentrer chez eux et de « *prendre une arme, puis un nègre* ». Une foule blanche d'un millier d'hommes a traversé le quartier noir, y compris la zone appelée Black Wall Street, considérée comme la communauté noire la plus riche d'Amérique, pillant des maisons puis les incendiant, tout en tirant et en tuant environ 300 résidents noirs. Lorsque les blancs se sont avérés incapables de maîtriser les noirs armés combattant en situation de légitime défense, des avions privés ont largué des bombes incendiaires sur le quartier et la Garde nationale a été appelée. Lorsque la fumée s'est dissipée, Greenwood, une zone qui couvrait 40 blocs, avait été



DR

complètement effacée. Quelque 1 000 noirs se sont installés dans des tentes à l'extérieur de leur ancien quartier et ont dû y vivre. Les compagnies d'assurance ont indemnisé les blancs, mais ont rejeté toutes les réclamations des noirs. Les tribunaux n'ont accusé aucun homme blanc, mais 57 noirs ont été inculpés pour avoir provoqué l'émeute. Pourquoi cette émeute blanche et ce massacre ? L'accusation selon laquelle un homme noir avait regardé, touché ou s'était lié d'amitié avec une femme blanche était souvent un prétexte pour des lynchages ou des attaques de blancs contre les quartiers noirs. Mais la vraie raison du massacre de Tulsa et d'autres événements similaires était la visibilité croissante, l'amélioration de la situation et l'affirmation de soi des noirs en Amérique. Le boom économique qui a suivi la Première Guerre

mondiale avait conduit de nombreux noirs à quitter les plantations du Sud et à gagner le Nord, lors de ce qui a été appelée de la Première Grande migration (1917-1930). La plupart ont obtenu des salaires plus élevés que dans le Sud et certains ont créé de petites entreprises. Les soldats noirs revenant de la guerre avaient appris à utiliser des armes à feu et étaient prêts à se défendre. Tulsa était par ailleurs un cas particulier car du pétrole avait été découvert dans l'État, en partie sous des terrains appartenant à des noirs, ce qui avait permis l'ascension d'un groupe de riches noirs, d'où le célèbre Black Wall Street de la ville.

Vers le mouvement des droits civiques

Les attaques contre Greenwood et d'autres quartiers et villes noires à travers les USA visaient à imposer la ségrégation et la privation du

droit de vote à la Jim Crow dans le Nord et dans le Sud, à empêcher les Noirs d'accumuler des richesses et à semer la peur dans le cœur de la classe ouvrière noire. Maintenir la classe ouvrière noire « *à sa place* » (tout en bas) nécessitait de la violence. Entre 1900 et 1917, 1 100 hommes noirs ont été lynchés. Tout aussi grave fut ce que les historiens afro-américains John Hope Franklin et Alfred A. Moss Jr. ont appelé une « *pandémie d'émeutes raciales* » qui a commencé en 1895 et s'est poursuivie tout au long des années 1920. Les émeutes raciales blanches ont non seulement conduit dans certains cas à l'autodéfense armée noire, mais ont également amené W. E. B. Du Bois et d'autres dirigeants noirs, avec des alliés blancs, à se réunir au Canada en 1905 pour fonder le Niagara Movement, qui deviendra plus tard la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP), la première organisation nationale de défense des droits civiques du pays. Dirigée par des libéraux noirs et blancs aisés, la NAACP a utilisé les tribunaux pour tenter d'éviter les lynchages et les émeutes blanches, mais il faudra encore cinquante ans avant que le mouvement des droits civiques (qui connut son apogée entre 1954 et la fin des années 1960) et la désobéissance civile ne commencent à renverser la vapeur. Le racisme reste endémique en Amérique, et la lutte se poursuit aujourd'hui avec le mouvement Black Lives Matter, qui a fait descendre des millions de personnes dans la rue contre les violences policières.

Dan La Botz, traduction Henri Wilno

HONG KONG Des milliers ont bravé l'interdiction de commémorer le massacre du 4 juin 1989

Le 4 juin 1989, débutait à Pékin l'éradication sanglante de l'immense mouvement pour la démocratie qui balayait alors la Chine. Comme l'an dernier, la commémoration de cet évènement majeur a été interdite à Hong Kong.

L'éradiquer toute lutte pour les droits démocratiques. Une vague de répression méthodique est en effet en cours. « *Tout début de rassemblement est désormais immédiatement violemment réprimé. Depuis le 30 juin 2020, une loi sur la sécurité nationale permet de prononcer des peines pouvant aller jusqu'à la prison à vie, même pour de simples délits d'opinion. Le bilan, au 9 avril [2021], était de 620 condamnations, 2521 inculpations dont 720 pour émeute, et 107 personnes en attente de procès en application de la loi sur la sécurité nationale (dans un territoire neuf fois moins peuplé que la France !). ToutE candidatE à une élection, toutE éluE, et toutE personne travaillant pour une administration publique peut être désormais révoquée et condamnée de façon arbitraire sous l'accusation de non-allégeance au pouvoir en place. Par ailleurs, les atteintes à la liberté de la presse se multiplient. Une grande partie des figures marquantes de l'opposition politique, syndicale et associative sont désormais en prison, dans l'attente de procès ou en exil.* »¹

Répression méthodique

La commémoration n'a donc pu avoir lieu qu'avec des moyens limités : allumer des bougies, brandir en public des photos de bougies affichées sur l'écran de téléphones mobiles ou faire clignoter la lumière de ceux-ci, scander brièvement des slogans dans la rue, organiser des manifestations éparées et très mobiles en jouant au chat et à la souris avec la police, etc. Certes, aujourd'hui à Hong Kong, l'armée ne tire pas sur la foule comme naguère à Pékin. Mais les buts poursuivis sont les mêmes : terroriser la population pour tenter



DR

«Le chemin ininterrompu de la résistance démocratique»

Malgré l'emprisonnement de sa présidente et de son secrétaire général, la centrale syndicale hongkongaise HKCTU faisait partie des organisations ayant courageusement appelé à manifester le 4 juin. Voici quelques extraits de son appel : « *Le 4 juin 1989, des chars et des soldats en arme ont déferlé sur la place Tiananmen, écrasant par une répression sanglante les idéaux d'une génération entière à la recherche de la démocratie. Les forces obscures, qui ont piétiné le peuple chinois il y a 32 ans, ont maintenant étendu leur action à l'ensemble de Hong Kong.* [...] »

Le souvenir de 1989 est devenu une source de force dans notre lutte contre le totalitarisme. Il a servi d'inspiration morale aux différentes générations pour rejoindre le mouvement démocratique. Chaque année à Hong Kong des dizaines de milliers de bougies illuminent la nuit et sont une lueur d'espoir, rendant claires et distinctes les lignes floues entre le bien et le mal, la liberté et la dictature, la démocratie et le totalitarisme. [...] Cette année, nous continuons à commémorer les événements du 4 juin 1989, à transmettre notre foi inébranlable à la lumière de nos bougies, et à prolonger le chemin ininterrompu de la résistance démocratique de 1989 à nos jours ».²

Dominique Lerouge

1 – Article de présentation du livre de Au Loong-yu, *Hong Kong en révolte* (Syllepse), en ligne sur <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article58273>

2 – Le texte intégral de cet appel ainsi les consignes à suivre pour écrire à plusieurs syndicalistes emprisonnés est disponible sur <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article58403>

Le gouvernement annoncé, s’il se voit voter la confiance par la Knesset, n’est-il pas surréaliste au point de risquer d’exploser au premier obstacle sérieux, redonnant éventuellement sa chance à Netanyahu ? Car cet attelage à deux têtes successives (d’abord Nafali Bennet, puis Yaïr Lapid) va des islamistes de *Raam* (Mansour Abbas) aux ultra-nationalistes de *À droite* (Bennett), du parti sioniste de gauche *Meretz* (Nitzan Horowitz) au *Nouvel Espoir* de l’ex-likoudnik Gideon Sa’ar, des Travaillistes (Merav Michaeli) au parti russe *Israël notre maison* (Avigdor Liberman), sans oublier le « centriste » *Il y a un futur* (Lapid) et les restes du parti *Bleu Blanc*.

Un gouvernement très à droite
[Autre question] : à supposer que cette coalition prenne réellement corps, sa politique diffèrera-t-elle vraiment de celle de Netanyahu ? Certes, le quatuor qui devrait conduire ce gouvernement – Bennett, Lapid, Sa’ar et Liberman – tiendra nécessairement compte de la présence en son sein de la « gauche sioniste », sans laquelle il ne disposerait pas d’une majorité. Il a même déjà dû promettre de quoi s’attacher le parti Raam. Mais il serait plus qu’étonnant que les islamistes, les travaillistes et même le Meretz s’opposent frontalement aux « têtes » du cabinet, à supposer qu’ils le veuillent, au risque de faire éclater la *combinazione* et de permettre ainsi le retour de... Netanyahu. Bref, nous avons affaire à un gouvernement qui penche nettement à droite, même s’il a le mérite – espérons-le au moins – de « dégager » Netanyahu, condition sine qua non de toute évolution. Bennett, Liberman et Sa’ar sont idéologiquement

ISRAËL Bibi, c’est fini ?

Suite à l’annonce de la constitution d’une majorité de gouvernement en Israël, nous publions le point de vue de l’historien Dominique Vidal.



WIKIMEDIA COMMONS

et politiquement des hommes de droite, voire, pour le premier, d’extrême droite – et que dire d’Ayelet Shaked, qui posa un jour à côté d’un flacon de parfum intitulé « Fascisme » ? Leur politique palestinienne ne diffère pas de celle du gouvernement sortant – *À droite* est un parti annexionniste et *Israël notre maison* une formation transfériste¹, et tous deux promettent aux colons qu’ils n’arrêteraient pas... la colonisation. Ils ont en outre en commun avec le Likoud une vision néolibérale de l’économie et de la société. Ils pourront même poursuivre ces politiques « extérieures » et intérieures en profitant d’une certaine virginité retrouvée. Certains se réclament volontiers du mouvement qui, depuis l’été dernier, a rassemblé des foules, massives mais hétéroclites,

car unies par une seule volonté : en finir avec Netanyahu ?

Des raisons d’espérer ?

Seul changement vraisemblable : cette équipe sera moins sensible au chantage des partis ultra-orthodoxes qui, pour un temps en tout cas, n’en feront pas partie. Du coup, les « laïques » – que sont non seulement Horowitz et Michaeli, mais aussi Lapid et Liberman – pourraient pousser la coalition à une meilleure prise en compte des aspirations majoritaires à un mariage et un divorce civils, au fonctionnement des transports publics le samedi, à un certain contrôle des secteurs d’enseignement religieux – bref à une prise de distance de l’État vis-à-vis de la Synagogue.

Autre (timide) espoir à gauche en Israël : que le changement d’équipe permette de donner un coup d’arrêt à l’évolution autoritaire des derniers gouvernements. Quid de la loi « État-nation du peuple juif » et de l’apartheid qu’elle officialise ? Quid de l’arsenal liberticide voté par la Knesset ? Quid des menaces contre le statut et les compétences de la Cour suprême ? Vu le rapport des forces global et au sein même de la coalition, un véritable renversement de tendance supposerait toutefois une mobilisation populaire pour la préservation de ce qui reste de démocratie, après quinze années de règne de Netanyahu. Comment, d’ailleurs, envisager une rupture d’ensemble franche et nette avec les caps choisis par les gouvernements antérieurs ? Quatre élections successives ont confirmé que, si une (courte) majorité d’Israéliens ne voulait plus de Netanyahu, une (large) majorité se situait toujours à droite, à l’extrême droite et dans le camp ultra-orthodoxe : au total 72 députés sur 120. Ajoutons que, sur la question palestinienne, ni la « gauche » sioniste – sauf le Meretz – ni les centristes n’affichent de perspective claire, rejetant certes l’annexion mais sans pour autant prôner la création d’un véritable État palestinien.

Dominique Vidal

1 – Les « transféristes » prônent le « transfert » (c’est-à-dire l’expulsion) des PalestinienEs d’Israël. Version intégrale sur le blog Mediapart de l’auteur : <https://blogs.mediapart.fr/dominique-vidal/blog>

ALGÉRIE Le PST est une voix démocratique, antilibérale et anti-impérialiste !

Extrait d’une déclaration de la direction nationale du Parti socialiste des travailleurs (PST), datée du 7 juin 2021.

Dans ce contexte de répression sans précédent depuis près de trente ans, et sous prétexte du retard pris dans la tenue de notre congrès et le renouvellement de nos instances nationales, le ministre de l’Intérieur a engagé des poursuites judiciaires en référé devant le Conseil de l’État pour suspendre provisoirement le PST et fermer ses locaux. Pourtant, les situations politique et sanitaire extraordinaires que connaît notre pays ces dernières années d’une part et, d’autre part, la promulgation de la nouvelle Constitution instaurant le régime déclaratif, abrogeant de fait les dispositions juridiques antérieures, devraient être prises en compte par l’administration. En faisant fi des procédures organisationnelles de conformité avec la loi que le PST a mises en œuvre, notamment la tenue d’un congrès extraordinaire et le renouvellement de ses instances nationales dans le délai pourtant insuffisant de 15 jours qui lui a été accordé, le ministre de l’Intérieur abuse de son pouvoir et contredit volontairement l’alinéa 2 de l’article 67 de la loi 12-04 relative aux partis politiques. Espérons que



DR

le Conseil de l’État tienne compte des arguments et des pièces indiscutables présentées par notre parti.

Le PST dérange par son engagement

Mais, comme tout le monde le sait, il ne s’agit nullement de problèmes organisationnels ou juridiques. En réalité on veut nous faire payer nos positions politiques, notamment notre rejet des élections législatives du 12 juin 2021 et notre engagement dans le hirak et dans les luttes démocratiques et sociales. En effet, le PST est engagé non seulement dans le combat contre l’autoritarisme et pour les libertés démocratiques et syndicales, mais aussi dans le combat anticapitaliste, contre les politiques économiques libérales et contre la domination impérialiste sur notre pays. Le PST dérange par son engagement politique contre les

oligarques et le patronat privé qui, tout en profitant des facilités financières publiques et des exonérations fiscales récurrentes, n’apportent pas une contrepartie significative et instaurent des rapports de travail esclavagistes. Comme doit le savoir le ministre de l’Intérieur, ils interdisent les libertés syndicales, ils licencient abusivement les travailleurs, ils imposent des salaires de misère, ils ne déclarent pas souvent les travailleurs à la sécurité sociale et ne payent pas souvent leurs impôts. Le PST dérange par sa dénonciation des accords injustes signés avec l’UE et la soumission de notre pays aux multinationales qui pillent nos richesses et qui peuvent compter aujourd’hui sur l’intervention de l’ANP à l’extérieur de nos frontières. Le PST dérange par son long combat de près d’un demi siècle pour les droits démocratiques et sociaux

des travailleurEs et des chômeurEs, contre l’oppression des femmes et des jeunes, pour les revendications identitaires et la reconnaissance de Tamazight, aux côtés des paysans pauvres et tous les démunis. [...]

Défendons nos libertés et nos droits démocratiques et sociaux !

Le PST considère que la légitimité de son combat, qui s’inscrit naturellement dans la continuité de la lutte du peuple algérien pour son indépendance, sa souveraineté et son émancipation sociale, ne peut être subordonnée à l’octroi d’un agrément ou une autorisation administratifs. Mais, notre parti se battra comme toujours pour défendre nos acquis démocratiques, arrachés de hautes luttes, dont le multipartisme et le droit des citoyens et des citoyennes de fonder librement des associations et des partis politiques par une simple déclaration et sans aucune entrave bureaucratique ou ingérence politique de l’administration et des pouvoirs publics. Ces libertés démocratiques et syndicales sont encore, plus que jamais, indispensables pour les travailleurEs, les chômeurEs, les jeunes, les femmes et tous les oppriméEs. Le PST salue et remercie toutes les organisations et les personnalités, au niveau national et international, ainsi que les citoyenEs qui continuent à exprimer leur solidarité avec notre parti.

Version intégrale sur la page Facebook du PST.

CANADA À propos de la découverte des corps de 215 enfants autochtones

Une vague de consternation s’est soulevée au Canada et dans les provinces depuis la découverte des corps de 215 enfants autochtones. Ceux-ci ont été retrouvés dans une fosse commune sur le site d’un ancien pensionnat autochtone à Kamloops, en Colombie-Britannique. Cet établissement, géré par l’Église catholique, était autrefois la plus grande école du système des pensionnats autochtones du Canada, jusqu’à sa fermeture en 1969.

Ces pensionnats ont été mis en place pour éradiquer la culture autochtone : environ 150 000 enfants autochtones ont été séparés de leurs familles et ont été amenés contre leur gré dans ces pensionnats à travers le Canada. Le but étant de « tuer l’Indien dans l’enfant » et d’effacer toute trace de leurs traditions autochtones, les méthodes d’assimilation étaient accompagnées de mauvais traitements, de malnutrition et d’abus physiques, psychologiques et sexuels documentés par la Commission de vérité et réconciliation. Les survivantEs de ce pensionnat ont dénoncé plusieurs abus, dont le recours à des chaises électriques, des menottes pour enfants, et plusieurs autres instruments consacrés à la douleur.



DR

Pas seulement un génocide culturel

La Commission de vérité et réconciliation s’est penchée sur la situation des pensionnats autochtones au Canada : 94 appels à l’action et des recommandations visant à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones en sont ressorties. À la suite de la sortie de son rapport, la commission a qualifié les pensionnats d’outil central d’un génocide culturel des Autochtones. Il est temps que le Canada admette, comme le reconnaît le rapport de l’ENFFADA [Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées], que les peuples autochtones ont été victimes non pas seulement de génocide culturel, mais de génocide au sens du droit international des droits humains. La découverte de ces corps annoncée la semaine dernière est totalement choquante, mais pas surprenante, compte tenu de tous les événements perturbants vécus dans le passé. Cela nous force à croire que la recherche de la vérité des familles et des proches des pensionnaires est loin d’être atteinte et terminée. [...] Ces enfants retrouvés morts n’ont jamais été documentés par le pensionnat. De ce fait, une enquête est en cours afin de tenter d’identifier leurs identités et leurs familles. *Femmes autochtones du Québec* espère que cette dite enquête puisse également permettre d’enterrer dignement chaque enfant retrouvé mort afin de leur rendre un hommage de juste valeur. Le Projet de loi 79 (loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d’enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d’une admission en établissement) du gouvernement du Québec est présentement à l’étude détaillée en commission parlementaire. Il vise à soutenir les familles d’enfants autochtones disparus ou assassinés dans leurs recherches de renseignements sur les circonstances entourant la disparition ou le décès de leurs enfants après leur admission en établissement. Dans son mémoire présenté devant la commission, nous avons demandé à ce qu’une commission d’enquête indépendante soit mise sur pied afin d’assurer l’indépendance des recherches. Jusqu’à présent, les travaux parlementaires ne semblent pas aller dans cette direction.

Femmes autochtones du Québec

Version intégrale sur [pressegauche.org](https://www.pressegauche.org)

CONTRE L'AUTORITARISME ET L'EXTRÊME DROITE,

RIPOSTE SOCIALE ET ANTIFASCISTE !

MENACES SUR LES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES

« **D**epuis maintenant plusieurs mois nous constatons toutes et tous que le climat politique et social en France, comme partout en Europe et dans le monde est de plus en plus imprégné par l'extrême droite et ses idées. Face à ce climat de haine, raciste et attentatoire aux libertés individuelles et collectives, nous appelons à une réaction forte, unitaire et rassembleuse, pour réaffirmer notre combat commun contre l'extrême droite, ses idées, et toutes celles et ceux qui participent à sa propagation. » Ainsi débute l'appel unitaire « pour les libertés et contre les idées d'extrême droite » publié le 4 mai dernier, qui a abouti à l'organisation de la journée de mobilisation du samedi 12 juin.

À « front républicain » renversé

Incapable de gérer la crise sanitaire et ses dramatiques conséquences sociales, force est en effet de constater que le gouvernement a opéré un « tour de vis sécuritaire » supplémentaire en s'en prenant une fois de plus, avec la loi dite « sécurité globale », à nos droits et aux libertés démocratiques, dont la liberté de la presse. La loi dite « séparatisme » (rebaptisée « consolidant les principes républicains ») et le déchaînement de violences policières racistes contre les migrantEs et dans les quartiers populaires participent de la même tendance : le renforcement du cours autoritaire-raciste de la Macronie, qui ne se contente

pas d'emprunter sa rhétorique à l'extrême droite mais met en œuvre des pans entiers de sa politique.

On le sait, la Macronie est en campagne pour 2022 et a décidé de se placer dans un tête-à-tête avec le Rassemblement national. Pour ce faire, députés et ministres LREM n'hésitent pas à reprendre à leur compte les thématiques de l'extrême droite, quitte à dénoncer, comme Gérard Darmanin, la « mollesse » de Marine Le Pen. Et c'est ainsi que se produit une reconfiguration du débat public et du champ politique, dont on mesure chaque jour la dangerosité, par laquelle, malgré les joutes médiatiques et les différences politiques, une nouvelle forme de « front républicain » semble se constituer. Un front renversé, pourrait-on dire, puisque l'on est passé en 20 ans du « front républicain » contre Le Pen (père) lors de la présidentielle de 2002 à un « front républicain » avec Le Pen (fille) contre les « séparatistes », « racistes », « islamo-gauchistes » et autres ennemiEs de leur « république » raciste, autoritaire et antisociale.

Face à cette dangereuse reconfiguration, dont l'extrême droite est en réalité la principale bénéficiaire, il n'est certes pas trop tard, mais il y a urgence : à ne rien céder face à la déferlante en cours, à construire les nécessaires digues avec toutes celles et tous ceux qui ne se résignent pas face à la perspective du pire, à faire vivre les solidarités et la perspective d'un autre monde face au désastre en cours.

UN COURS RACISTE-AUTORITAIRE

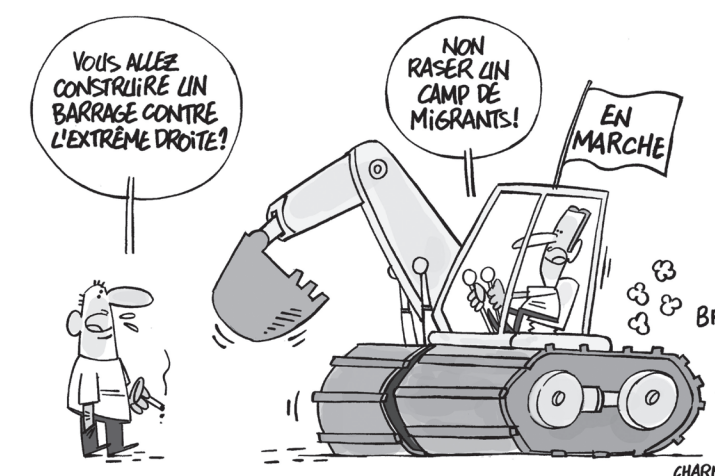
De la pérennisation de l'état d'urgence par l'inscription de plusieurs de ses dispositifs dans la loi, à l'automne 2017, au nouveau projet de loi « antiterrorisme et renseignement » adopté en première lecture à l'Assemblée la semaine dernière, en passant par la loi « sécurité globale », Macron et son gouvernement ont, comme leurs prédécesseurs, joué la surenchère législative sur les questions de « sécurité ». Une offensive liberticide sans précédent, qui s'articule avec une offensive raciste, elle aussi traduite dans des textes législatifs — avec notamment la loi « séparatisme », et qui constitue, au total, un cours autoritaire-raciste particulièrement inquiétant.

« **D**ans un État démocratique républicain, le monopole de la violence légitime, c'est celle des policiers et des gendarmes. »

Ainsi s'exprimait, le 7 janvier 2019, Gérard Darmanin, alors qu'il venait d'être questionné au sujet des nombreuses accusations de violences policières commises contre les Gilets jaunes. Darmanin aurait mieux fait de lire le sociologue Max Weber, auquel il prétend se référer, plutôt que de répéter sottement une formule sans la comprendre. Car la formule exacte de Weber est beaucoup plus subtile que ce qu'en ont retenu les petits soldats de la Macronie. Au début du 20^e siècle, Weber expliquait ainsi que l'État est une communauté qui « revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime ». Une formule/définition qui tient compte du fait que, contrairement à ce que semblent croire Darmanin et Cie, la légitimité ne se décrète ni ne se proclame : elle repose sur un accord tacite, un consentement, une adhésion.

Force et consentement

Si l'utilisation de la force est au cœur de l'exercice de la domination bourgeoise par le moyen institutionnel de l'État et, en dernière analyse, le moyen ultime pour assurer cette domination, les formules résumant l'État à la seule force armée négligent le fait que le degré d'utilisation de la force par l'État bourgeois peut être variable et doit toujours être pensé en relation avec la quête d'hégémonie des classes dominantes : plus le consentement est faible,



plus la classe dominante devra se reposer sur l'appareil d'État et la coercition ; plus l'appareil d'État est faible, plus la classe dominante devra rechercher le consentement des dominés. Ainsi, si la violence d'État est consubstantielle de la domination bourgeoise, elle s'exerce sous des formes et à des intensités diverses selon les configurations politiques et sociales, et doit donc être pensée dans son historicité. La situation que nous traversons actuellement en France, marquée par un degré élevé de répression, est à ce titre singulière, mais elle s'inscrit dans une longue histoire, faite de moments répressifs particulièrement intenses auxquels ont pu succéder des phases où la violence d'État s'exerçait de manière moins brute.

Crise d'hégémonie

L'autoritarisme macronien est aujourd'hui l'expression « à la

marginalisation/contournement, voire de domination absolue.

Racisme et autoritarisme

Ces phénomènes s'articulent avec une offensive raciste tous azimuts, qui s'est notamment concrétisée autour de la loi « séparatisme » — et des débats qui l'ont accompagnée. Racisme et autoritarisme sont les deux faces d'une même politique liberticide dont l'objectif est de faire taire toute critique de leur « ordre républicain » et de leur faillite dans la gestion de la crise sanitaire et sociale. La construction d'une figure de « l'ennemi de l'intérieur » est ainsi le complément indispensable de la restriction des libertés publiques : la récente séquence autour de « l'islamo-gauchisme » a été une démonstration éclatante des liens indissociables entre ces deux dimensions de la politique macronienne. Au total, le cours autoritaire-raciste du pouvoir, loin de se réduire à une accumulation de lois liberticides et stigmatisantes, trouve donc ses racines dans la crise multidimensionnelle du capitalisme et dans la crise de domination des forces bourgeoises traditionnelles. La montée des organisations et des idées d'extrême droite participe de cette crise : lutter contre l'extrême droite et ses idées, c'est en effet tout à la fois lutter spécifiquement contre le RN et les groupuscules fascistes, lutter contre les politiques autoritaires, racistes et antisociales du gouvernement, et faire vivre la perspective d'une véritable alternative politique qui ne se fixe pas comme horizon le replâtrage du système mais son renversement J.S.

EXTRÊMES DROITES : VOUS AVEZ DIT «NORMALISATION»?

À trop se focaliser sur la volonté lepéniste de se normaliser, on en oublie à quel point dans le même temps, et en réalité depuis beaucoup plus longtemps, c'est le «normal» qui s'est lepénisé.

Le 21 octobre 2018, le tout fraîchement élu président brésilien Jair Bolsonaro déclarait, à propos de la gauche brésilienne : « Si cette bande veut rester ici, ils vont devoir se soumettre à la loi comme tout le monde. Ou ils s'en vont ou ils vont en prison. Ces marginaux rouges seront interdits [de séjour] dans notre patrie. » Une violence verbale coutumière chez celui qui a été intronisé président du Brésil le 1^{er} janvier 2019, un nostalgique assumé de la dictature dont les outrances autoritaires, militaristes, sexistes, homophobes, racistes et anti-pauvres seraient trop longues à lister. Des outrances que nombre de titres de la presse française ont présentées, au cours de la campagne électorale brésilienne, comme des « propos polémiques », comme si l'apologie de la torture, du viol ou des assassinats politiques méritait d'être qualifiée de la sorte. Une euphémisme qui en dit malheureusement long sur la banalisation et la normalisation d'idées et de courants politiques qui auraient été, il y a une vingtaine d'années encore, considérés comme des résurgences aberrantes d'un passé révolu.

De Jorg Haïder à Matteo Salvini

Retour en 2000. À la fin du mois de janvier, suite aux élections législatives autrichiennes, l'entrée au gouvernement du parti d'extrême droite FPÖ, dirigé à l'époque par Jörg Haider, est confirmée. Des manifestations ont lieu aux quatre coins de l'Europe, et les dirigeants de l'UE s'indignent, sous la pression des « opinions publiques », de cette participation gouvernementale. Des sanctions sont même prises contre l'Autriche par les quatorze autres États membres, dont la suspension des rencontres officielles bilatérales au niveau politique. Sanctions symboliques, qui seront levées quelques mois plus tard, mais qui témoignent néanmoins d'un certain « esprit du temps ». Sanctions qui semblent inimaginables aujourd'hui dans une Union européenne qui non seulement ne réagit guère lorsque des néofascistes accèdent au pouvoir, mais va même jusqu'à applaudir la constitution d'un gouvernement italien d'« union nationale » incluant Salvini. Cette situation est le fruit d'un long processus, qui a vu progressivement les courants d'extrême droite s'installer dans le paysage politique et médiatique, à des rythmes divers selon les pays, mais avec des traits communs. Un phénomène qui a été largement commenté, mais pas forcément analysé, avec notamment le développement de la thèse de la « normalisation » des organisations d'extrême droite, entendue comme une stratégie consciente de « modération » des discours, voire de rupture avec un héritage trop « marqué » politiquement, afin de se poser en alternative politique crédible

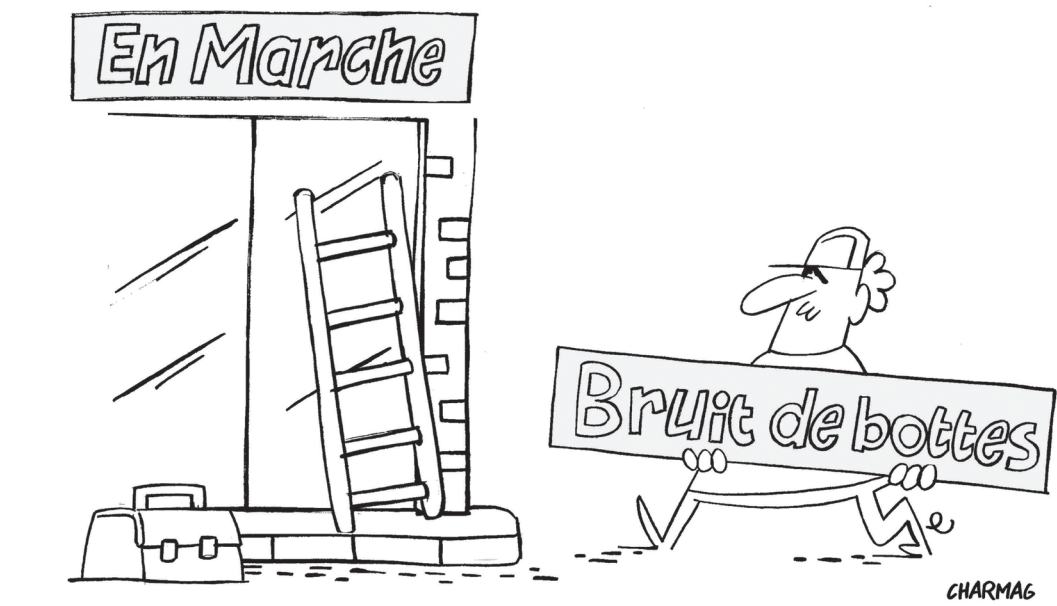
et non comme de simples forces « protestataires ».

«L'original et la copie»

La France est à ce titre un cas d'école. « Banalisation », « normalisation », « dédiablement » : nombreux sont les termes employés pour décrire la trajectoire du FN, devenu RN, depuis que Marine Le Pen a succédé à son père. Et quel que soit le mot choisi, la thèse est à peu près la même : au cours des dix dernières années, le FN/RN aurait adopté une stratégie de conquête de pouvoir passant par une « normalisation » de son image, en rupture avec l'héritage du « vieux » FN de Jean-Marie Le Pen. Une telle approche, même si elle comporte évidemment une part de vérité, possède toutefois un point aveugle majeur : à trop se focaliser sur la volonté lepéniste de se normaliser, on en oublie à quel point dans le même temps, et en réalité depuis beaucoup plus longtemps, c'est le normal qui s'est lepénisé. Le phénomène n'est pas nouveau. Dès le 2 mai 2002, un texte collectif¹, publié dans *le Monde*, sonnait l'alarme : « *Le plus choquant et le plus effrayant fut d'entendre, le soir même* [du 21 avril 2002], *le discours sécuritaire répété par presque tous les ténors des grands partis. [...] Faire de l'insécurité, qui est un très grave symptôme, le problème quasi unique de la France contemporaine, c'est faire le jeu de l'extrême droite et d'une dérive autoritaire à venir* ». Une « banalisation » du FN en somme, du fait de l'adoption de ses thèmes favoris par de plus en plus de responsables politiques, d'intellectuels et d'éditorialistes, et non en raison d'une quelconque stratégie volontariste de « dédiablement » venue du parti d'extrême droite. Un phénomène qui permettait à Jean-Marie Le Pen de répéter à l'envi que tôt ou tard les électeurs et électrices préféreraient « *l'original à la copie* ».

Des paroles et des actes

Depuis 2002, la focalisation sur l'immigration et sur les questions de « sécurité » n'a non seulement pas cessé, mais elle s'est considérablement aggravée : en témoignent par exemple les récentes séquences autour de la loi « sécurité globale » et de la loi « séparatisme ». Et l'on a continué à assister à ce déplacement du discours dominant vers les thèmes favoris de l'extrême droite, avec un basculement progressif que l'on pourrait schématiser ainsi : on a commencé par dire que le FN posait de bonnes questions mais apportait de mauvaises réponses, puis on a dit que le FN posait de bonnes questions mais que toutes ses réponses n'étaient pas bonnes, et enfin on a dit que le FN posait de bonnes questions et apportait beaucoup de bonnes réponses mais qu'il n'avait pas la capacité à les mettre en œuvre, contrairement aux organisations politiques « responsables ».



Et c'est ainsi que, de la loi anti-voile de 2004 aux expulsions de camps de Roms, de la création d'un ministère de l'Identité nationale à la fermeture des frontières aux migrantEs, de la mise en place de l'état d'urgence, devenu état d'exception permanent, au renforcement des conditions de légitime défense pour la police, des arrêtés anti-burkini au développement exponentiel de la vidéosurveillance, de l'armement de la police municipale à la déchéance de nationalité...

les paroles sont devenues de plus en plus souvent des actes et des pans entiers de la politique du FN ont progressivement été appliqués.

Le «normal» s'est progressivement lepénisé

Dans le même temps, fort logiquement, la normalisation s'effectuait sur le plan intellectuel et médiatique, avec un Zemmour de plus en plus omniprésent sur les antennes, un Rioufol consacré éditorialiste par ses pairs,

un *Valeurs actuelles* considéré comme un hebdomadaire radical mais respectable, un Finkielkraut récompensé par l'Académie française pour ses obsessions identitaires, la médiatisation toujours plus forte des « experts antiterroristes » ayant fait leurs armes à l'extrême droite... Et peu de voix pour dire que tout cela n'était pas « normal ». C'est ainsi que le « mainstream » s'est modifié, que la frontière entre l'« acceptable » et l'« inacceptable » s'est déplacée, et que nous

avons été petit à petit accoutumés à une nouvelle normalité. C'est ainsi que le « normal » s'est progressivement lepénisé. Bien d'autres thèmes et propositions du FN ont été légitimés, en paroles et en actes : la restriction des libertés au nom de la sacro-sainte « sécurité » ; l'interdiction de réunions, de rassemblements, de manifestations... au nom de la sécurité de l'État ; la défense inconditionnelle de tous les agissements des corps intermédiaires, notamment les syndicats ; les anathèmes contre les juges et la dépossession de la justice d'un nombre significatif de ses prérogatives, au profit de la police...

Ainsi, loin d'être les témoins d'une simple stratégie de « normalisation » du FN, nous avons en réalité assisté (et l'on assiste encore) à un processus plus ancien, par lequel la lepénisation des esprits s'est accompagnée d'une lepénisation du réel, les deux se renforçant mutuellement. **J.S.**

1 – Jean-Claude Boual, Michèle Descolonges, Françoise Héritier, Michel Juffé, Maxime Sassier, Arnaud Spire, Yan Thomas, Jean-Pierre Vernant, « Lepénisation des esprits et crise de la démocratie », *le Monde*, 2 mai 2002.

DE L'ANTIFASCISME AUJOURD'HUI

Extraits de «Fascisme. Fascisation. Antifascisme.», publié sur Contretemps-web.

Si l'antifascisme apparaît d'abord et nécessairement comme réaction au développement du fascisme, donc action défensive ou autodéfense (populaire, antiraciste, féministe), il ne saurait pour autant être réduit au corps à corps avec les groupes fascistes ; et cela d'autant plus que la tactique de construction des mouvements fascistes fait à notre époque une moindre place à la violence de masse – sauf sans doute en Inde comme on l'a dit plus haut – que dans le cas du fascisme « classique ». L'antifascisme fait de la lutte politique contre les mouvements d'extrême droite un axe central de son combat, mais il doit se donner aussi pour tâche de favoriser l'action commune des subalternes et d'enrayer le processus de fascisation, autrement dit de saper les conditions politiques et idéologiques dans lesquelles ces mouvements peuvent prospérer, s'enraciner et croître, de briser tout ce qui favorise la diffusion du poison fasciste dans le corps social. Or, si l'on prend au sérieux cette double vocation de l'antifascisme, alors celui-ci doit être conçu, non comme une lutte monothématique contre l'extrême droite organisée, qui fonctionnerait indépendamment d'autres luttes (syndicale, anticapitaliste, féministe, antiraciste, écologiste, etc.), mais comme le revers défensif du combat pour l'émancipation sociale et politique, ou de ce que Daniel Bensaïd nommait « *politique de l'opprimé* ».

Au-delà du seul combat contre les organisations d'extrême droite

Il n'est évidemment pas question de conditionner la constitution d'un front antifasciste à l'adhésion à un programme politique complet et précis, ce qui signifierait en réalité un renoncement à toute perspective unitaire puisqu'il s'agirait alors pour chaque force d'imposer aux autres son propre projet politique et stratégique. Il serait encore plus malvenu d'exiger de celles et ceux qui aspirent à combattre ici et maintenant le fascisme ou les dynamiques de fascisation évoqués plus haut, qu'ils ou elles présentent des brevets de militantisme révolutionnaire. Pour autant, l'antifascisme ne peut avoir pour seule boussole l'opposition aux organisations d'extrême droite s'il aspire à faire reculer réellement, non seulement ces organisations, mais aussi et surtout les idées et affects fascistes, qui se propagent et s'enracinent bien au-delà. Il ne peut renoncer à faire le lien entre le combat antifasciste, la nécessité d'une rupture avec le capitalisme racial, patriarcal et écocide, et l'objectif d'une autre société (que nous nommerons ici « écosocialiste »). L'affaire est complexe car il ne suffit pas pour l'antifascisme d'affirmer son féminisme ou son antiracisme, de faire la critique du néolibéralisme ou d'appeler à défendre « la laïcité » pour faire apparaître le caractère réactionnaire du néofascisme. Dans la

mesure où l'extrême droite a repris à son compte une partie au moins du discours anti-néolibéral, tend de plus en plus à adopter une rhétorique de défense des droits des femmes, use d'un pseudo-antiracisme de défense des « blancs » et s'érige en protecteur de la laïcité, l'antifascisme ne peut se contenter de formules vagues en la matière. Il doit impérativement préciser le contenu politique de son féminisme et de son antiracisme, ou encore expliquer ce qu'il faudrait entendre par « laïcité », sous peine de laisser subsister des angles morts dans lesquelles ne manquent jamais de s'engouffrer les néofascistes (« fémonationalisme », dénonciation du « racisme anti-blancs » ou falsification/instrumentalisation de la laïcité), mais aussi sous peine de se mettre à la remorque des néolibéraux (qui ont leur propre « féminisme », celui des 1%, et leur « antiracisme moral », généralement sous la forme d'un appel à la tolérance mutuelle). De même doit-il préciser l'horizon politique de son opposition au néolibéralisme ou de sa critique de l'Union européenne, qui ne peut être celui d'un « bon » capitalisme national enfin régulé.

L'antifascisme n'est pas un combat sectoriel

Par ailleurs, les dernières années ont fait apparaître en pleine lumière la nécessité pour l'antifascisme de s'inscrire pleinement dans la bataille politique – nécessairement unitaire – contre la

poussée autoritaire. Que cette dernière s'exprime contre des milliers de musulmanEs, traînés dans la boue, fichés, surveillés, discriminés, disqualifiés publiquement, parfois emprisonnés, parce que soupçonnés de « radicalisation » (donc de constituer un « ennemi de la Nation », réel ou potentiel), contre les migrantEs (privés de droits et harcelés par la police), contre les habitantEs des quartiers d'immigration (quadrillés par les secteurs les plus fascisés des forces de répression, qui y jouissent d'une impunité quasi totale), ou contre des mobilisations sociales de plus en plus sévèrement réprimées par la police et la justice (mouvement contre la loi travail, Gilets jaunes, etc.). On voit à quel point le défi, pour l'antifascisme, n'est pas simplement de nouer des alliances avec les militantEs d'autres causes, qui laisseraient chaque partenaire inchangé, mais de redéfinir et d'enrichir l'antifascisme à partir des perspectives qui émergent au sein des luttes syndicales, anticapitalistes, antiracistes, féministes ou écologistes, tout en les nourrissant de perspectives antifascistes. C'est à cette condition que pourra se renouveler et progresser l'antifascisme, non comme un combat sectoriel, une méthode particulière de lutte ou une idéologie abstraite, mais comme sens commun imprégnant et impliquant l'ensemble des mouvements d'émancipation. **Ugo Palheta**

Version intégrale sur Contretemps-web.

DROITS LGBTI À Rennes, une marche des fiertés antiraciste, antifasciste et féministe

Après une année 2020 sans Pride, l'envie de se retrouver «fierEs et uniEs dans la rue» était palpable. Une foule compacte, jeune, dynamique, a défilé, dansé, repris et lancé des slogans politiques, ovationné les témoignages émus et émouvants de camarades exilées et revendiqué entre autres la PMA, l'interdiction des thérapies de conversion, la dépsychiatriation de la transidentité, l'arrêt des mutilations des personnes intersexes.

Construire un cadre unitaire

Cette manifestation est le fruit du travail collectif entre le centre LGBTI ISKIS, des associations et collectifs LGBTI, une association féministe, des syndicats, des partis politiques et des individuEs intéressés à la construction de ce cadre unitaire. Nous nous sommes rejoints sur une analyse politique partagée : montée de l'autoritarisme, des idées réactionnaires, de l'extrême droite, le tournant sécuritaire, l'islamophobie, le racisme d'État, la répression des mouvements sociaux et la fascisation de la société. D'ailleurs les camarades n'étaient pas touTEs à Rennes, certainEs sont allés à Paris pour l'hommage à Clément Méric. C'est aussi une période marquée par le foutage de gueule

Samedi 5 juin ce sont plus de 5000 personnes débordant d'énergie qui ont envahi les rues de Rennes pour une marche des fiertés festive, joyeuse, revendicative et politique.



NPA

autour du projet PMA, toujours remis à plus tard et vidé de son sens, par la gestion catastrophique de la crise sanitaire qui a encore plus isolé et précarisé les plus précaires, par les suicides des nôtres. Nous avons vécu tout cela à Rennes, avec cette année l'attaque d'un contre rassemblement à LMPT par un groupe de fachos, la dégradation à deux reprises du centre Avicenne (mosquée) par des tags racistes et islamophobes, des

autocollants et affiches, de plus en plus présents, de l'Action française et de la Cocarde étudiante, la manifestation nocturne et illégale de policiers, l'interdiction de défilé dans le centre-ville, les interdictions de plus en plus fréquentes de défilé tout court, la répression des militantEs. Réunion après réunion s'est construit un appel commun à manifester, co-signé par 14 orgas ! Mais aussi un discours unitaire, co-écrit et lu à plusieurs voix le jour de la Marche.

Avec notre classe, vaincre l'extrême droite

Si le comité NPA de Rennes a pu œuvrer à cette dynamique, c'est grâce à la commission LGBTI du NPA qui a su impulser ici et ailleurs cette volonté de créer des cadres de travail communs pour s'adresser à l'ensemble des LGBTI et l'ensemble de notre classe. Nous, personnes LGBTI, nous travailleurEs, avons tout à gagner de cette démarche unitaire pour dégager l'extrême droite et les réactionnaires et pour obtenir des victoires. C'est comme ça que nous devons continuer à lutter. En mettant l'accent sur la convergence des luttes. En construisant une Pride lutte des classes. Parce que c'est comme ça que nous créerons un réel rapport de forces face au patronat, à la politique réactionnaire qu'il nous impose. Le mot d'ordre de la Marche des Fiertés 2021 résume l'état d'esprit de cette 27^e édition à Rennes : «*Marre qu'on nous marche dessus. Antiracistes, antifascistes et féministes. FierEs et uniEs dans la rue !*» En fin de marche, l'appel pour la mobilisation du 12 juin a été lancé... et applaudi !

CorrespondantEs

« On est là, on est là, même si Le Borgne [directeur de l'Ingénierie Renault] le veut pas, nous, on est là » : c'est avec ce chant que nous avons manifesté aujourd'hui devant et dans le Technocentre pour exprimer notre colère contre l'externalisation forcée des 27 de la maintenance.

Faire converger nos luttes

Environ 200 personnes se sont mobilisées, dont 70 de Lardy, des salariées d'Aubevoye, de Villiers-Saint-Frédéric, du Technocentre, de Cléon, du Mans, de Sandouville. Pour montrer que nous ne lâchons pas l'affaire, que nous sommes prêts à poursuivre la mobilisation pour défendre nos emplois et à faire converger nos luttes. La direction a une nouvelle fois refusé de rencontrer une délégation composée de représentants du personnel et de salariés de la

AUTOMOBILE Mobilisation de l'ingénierie Renault au Technocentre

Mardi 1^{er} juin, 200 salariéEs de Renault se sont retrouvés devant le centre de recherche et développement de Renault à Guyancourt (Yvelines), pour dénoncer les suppressions d'emplois et externalisations de postes. Nous publions le compte rendu de la CGT Renault Lardy.

maintenance, prétextant que ceux-ci pouvaient trouver du soutien et des informations auprès de leur hiérarchie et de leurs RH, quelle mauvaise blague ! Alors, c'est clair, pour leur faire ravalier leur mépris, il va falloir hausser le ton, poursuivre la mobilisation en convainquant nos collègues de nous rejoindre dans la lutte. Fonderies, usines, ingénierie, nous subissons les mêmes attaques, construisons une riposte commune avec des grèves qui s'étendent pour que la peur change de camp !



CGT RENAULT LARDY

BAR-LE-DUC « C'est qui les malfaiteurs ? »

Les 1^{er}, 2 et 3 juin s'est tenu, à Bar-le-Duc, le procès – pour « association de malfaiteurs » – de sept militantEs contre l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure.

Dans le tribunal, les avocats de la défense ont démonté la criminalisation de la lutte et exigé la relaxe. Dehors, la mobilisation a été forte : manif de 800 personnes mardi 1^{er} juin, et, de 9h à 19h, jamais moins de 200 soutiens sur la place devant le Palais de justice trois jours durant. Des peines de prison fermes (12 mois) et avec sursis (de 10 à 18 mois) ont été requises : réponse des juges fin septembre. Devant nous, tout un été de chaude solidarité !



DR

Procès politique, criminalisation de la lutte

La scène judiciaire est aussi, et ici de façon criante, « mise en scène ». Qu'on en juge : le réquisitoire du procureur se termine par « l'interdiction de tout port d'arme pendant 5 ans » pour les sept qui comparaissent. C'est qu'il faut accréditer l'idée qu'on a affaire à un groupe violent, à de dangereux malfaiteurs, alors que jamais personne à Bure n'a porté d'arme ! Ce que l'État nucléaire ne supporte pas, c'est que cette lutte ne faiblit pas. Ce qu'il ne supporte pas, c'est d'avoir été ridiculisé le 15 août 2016, quand des kilomètres de mur autour du bois Lejuc ont été abattus par des centaines de militantEs. Et c'est délibérément que, le 15 août 2017, des moyens totalement disproportionnés ont été mis en œuvre lors de la déambulation à travers champs. La fabrique du procès s'ensuivra avec ses écoutes massives et ses 22000 pages produites. Criminalisation que l'universitaire Vanessa Codaccioni a très bien exposée devant les juges. Ce qui rend le pouvoir si fébrile et si répressif, c'est aussi la totale impasse de la politique nucléaire, les plus grandes incertitudes sur l'EPR, la quasi-faillite d'EDF. Tous les moyens sont bons, y compris l'achat du consentement : Claude Kaiser, maire de Ménil-la-Horgne, militant écolo et anticapitaliste historique en Meuse, a dénoncé à la barre les millions versés aux communes par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) pour acheter leur consentement.

« 1-2-3, on brûlera l'ANDRA »

C'est la nouvelle génération qui a été l'âme de ces trois jours favorisés par une météo enfin clémente. Les jeunes femmes étaient particulièrement mobilisées, mêlant un antisexisme bienvenu et tout aussi joyeux que déterminé à la lutte antinucléaire. La détermination de ces jeunes basés à la « Maison de Résistance » à Bure – que l'instruction s'est donné le ridicule de vouloir rebaptiser en « QG infractionnel » – est forte : leur banderole de tête à la manif « 1-2-3, on brûlera l'ANDRA, 4-5-6, esquivé la police, 7-8-9, on fera la teuf » était significative. Forte et grand-angle aussi : mercredi, c'est sous les murs de la prison, qui donne aussi sur la place Saint-Pierre, que tout le monde criait : « tout enfermement est politique ». Le NPA continuera d'apporter son soutien à cette bataille au long cours.

Commission nationale écologie

porté notre message de liberté. Des lectures et des concerts ont eu lieu dans la foulée de la marche avec malheureusement une jauge très limitée à cause de la situation sanitaire.

Force, inventivité, subversion

Cette mobilisation montre la vitalité d'un mouvement féministe pluriel, capable de se rassembler pour défendre les plus fragilisées d'entre nous, les exilées fuyant guerres et persécutions. Il faut en particulier noter la présence de groupes et d'associations de femmes migrantes ou de solidarité. Cependant, bien que soutenu par un grand nombre d'associations, de syndicats et de mouvements politiques, l'événement aurait gagné en force avec un investissement plus important des organisations traditionnelles. La dimension internationaliste, initialement au cœur

de la construction de l'événement, a été minorée par la situation sanitaire et la politique répressive. En particulier, des camarades italiennes ont été illégalement et violemment refoulées à la frontière. Sur place, la répression a été conséquente aussi puisque, dès le matin, cinq militantes effectuant un collage ont été arrêtées et mises en garde à vue toute la journée, les empêchant ainsi de participer à la manifestation. Puis une personne a été arrêtée à mi-parcours pour dégradation de mobilier urbain et encore quatre en terrasse après le défilé. Toutes ont finalement été relâchées, certaines risquent des amendes et sont convoquées à la rentrée. En outre, le cortège a, à deux reprises, subi les provocations et attaques de militants identitaires. Ces entraves au droit de manifester s'inscrivent dans une situation locale particulièrement

répressive et violente envers les militantEs politiques et les réseaux d'aide aux migrantEs. Cette journée aura été une démonstration de la force, de l'inventivité et du caractère subversif du mouvement féministe. La fin de l'oppression de genre n'est pas encore pour demain mais cette dynamique internationale est un mouvement de fond qui nous fait avancer sur le chemin de l'émancipation des femmes et des minoriséEs de genre. Cette manifestation est une précieuse étape dans la création d'espaces plus nombreux de résistance solidaire et de convergence européenne dans les luttes féministes et antiracistes, alliant exigence de régularisations massives inconditionnelles, ouverture des frontières et lutte contre toutes les oppressions.

Correspondantes à Nice



DR

Justice**Les assassins de Clément Méric condamnés en appel**

Le procès en appel des assassins de Clément Méric s'est achevé le 4 juin, à la veille de la manifestation parisienne en hommage à Clément et à ses combats. Nous publions des extraits du compte rendu du dernier jour d'audience, réalisé par nos camarades de La Horde¹.

Esteban Morillo et Samuel Dufour ont été reconnus coupables de violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, avec deux circonstances aggravantes : la réunion et l'usage d'une arme. ChacunE jugera de la pertinence de leur peine (huit ans d'emprisonnement pour Morillo, cinq pour Dufour) : pour les proches de Clément, l'essentiel pour sa mémoire, c'était la reconnaissance des faits.



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

«Deux choses ont tué dans ce dossier»

«Nous ne sommes pas là pour demander vengeance.» C'est ainsi que Michel Tubiana, l'un des avocats des parties civiles, avait commencé sa plaidoirie, exprimant ainsi ce que la famille et les proches de Clément ont toujours dit. Mais s'il n'y avait pas de désir de «faire payer», il y avait celui de faire reconnaître la vérité.

En persistant dans le déni, en réfutant le lien entre leurs convictions d'extrême droite et la violence qui a conduit à la mort de Clément, les accusés ont refusé à sa famille la possibilité de comprendre ce qui les a poussés à s'organiser, à s'armer pour attaquer avec des renforts un groupe qui ne donnait aucun signe d'agressivité, en prétextant des menaces que personne n'a entendu, sauf eux. «Deux choses ont tué dans ce dossier : la violence et certaines idées» a précisé Joseph Hazan, avocat de la famille de Clément. Les accusés ont cherché par la suite à se mettre d'accord et dissimuler les preuves aussi bien lors de leur premier arrêt dans un café de la rue de Mogador que plus tard dans la soirée, au Local, le bar de Serge Ayoub avec qui ils discutent jusqu'au milieu de la nuit. Ils ont ensuite imaginé la fable dans laquelle les rôles s'inversent, où les néonazis sont de pauvres petites choses fragiles livrées à la vindicte de farouches antifas, alors que toutes les preuves présentées au procès (les armes, les SMS, les témoins, la vidéosurveillance...) ont démontré le contraire.

«Machine à fantasmes»

Les avocats de la défense, Jérôme Triomphe et Grégoire Etrillard, ont tenté d'alimenter la «machine à fantasmes» comme le dit Tubiana, en allant chercher au début du 20^e siècle ou plusieurs années après la mort de Clément des exemples de violence antifasciste, pour faire oublier la violence au moment des faits et qui est tout entière du fait de leurs clients, et la violence de l'extrême droite en général. Ils ont aussi, tout au long du procès, invoqué comme un mantra un complot politico-médiatique qui aurait mis sous influence l'ensemble des témoins, tous victimes d'hallucinations collectives (il a pourtant été démontré que les médias ont souvent chargé Clément et ses amis, au mépris de la vérité). «Je me suis demandé ce qu'aurait pensé Clément Méric de ce procès» s'interroge Cosima Ouhoum, avocate de la famille de Clément. On ne le saura jamais : mais parce qu'il était fort dans ses convictions, il aurait été frappé par la lâcheté des accusés, incapables d'assumer la moindre responsabilité ; parce qu'il était caustique, il aurait su moquer la pantomime d'Etrillard et les outrances de Triomphe. C'est l'image qu'on gardera de lui à jamais : celle d'un garçon engagé, drôle, sensible et courageux.

1 – Voir l'intégralité des compte rendus sur lahorde.samizdat.net**Quartiers populaires****Ça chauffe sur le logement à Saint-Denis**

Après une première manifestation le 8 mai (voir l'Anticapitaliste n°568), l'acte 2 de la mobilisation des quartiers s'est tenu dimanche à Saint-Denis : une marche regroupant des habitantEs de Franc-Moisin, Allende, Floréal, des parents d'élèves, vers l'hôtel de ville à l'heure du marché, moment où il y a le plus de monde.

Les revendications : contre les conditions de vie faites aux habitantEs, les ascenseurs en panne (certains depuis près de six mois), les rats qui pullulent, les cafards, les punaises de lit, les parkings trop chers et souvent inondés, le pont tournant qui ne tourne pas et isole le quartier. De plus, la décision du maire de remplacer les enseignantEs malades par des animateurEs a fait monter la colère. C'est un précédent incroyable et une rupture d'égalité manifeste. Cela révèle la misère de l'école en Seine-Saint-Denis, incapable d'assurer la continuité du droit à l'éducation pour toutes et tous.

Crise sanitaire

Le prix de l'eau est aussi un sujet très sensible. La mobilisation des habitantEs de la cité Allende contre les factures d'eau exorbitantes, présentées par Logirep à ses locataires, en est la preuve. Elle a permis un début de prise de conscience que les difficultés rencontrées ne pouvaient se résoudre cité par cité. Logirep a dû reculer, sous la pression, au moins sur ses factures excessives et les collectifs et amicales qui ont organisé la mobilisation en ressortent renforcées.

Cette colère s'exprime dans le contexte de la crise sanitaire. Le covid a fait des dégâts sur la ville, au-delà de l'impact direct de la maladie sur les personnels soignants, nombreuses et nombreux parmi les habitantEs des cités, mais aussi pour celles et ceux en première ligne pour lesquelles la possibilité



PHOTO THÈQUE ROUGE / JMB

du télétravail n'a pas de sens. Les pertes des emplois et des revenus souvent précaires se sont cumulées à la hausse des frais causés par le confinement. Les queues pour l'aide alimentaire dans les quartiers en ont témoigné. Cette situation très tendue rend la moindre hausse insupportable, et elles s'accumulent : 1,5% sur les loyers, dépenses d'eau pendant le confinement, réforme des APL qui fait chuter le nombre d'allocataires particulièrement parmi les jeunes, dettes de loyers...

Fin de la trêve hivernale

La trêve hivernale s'est interrompue le 31 mai, le gouvernement refusant sa prolongation malgré les demandes des associations. Les dossiers devaient être prêts car, dès le 1^{er} juin, le balai des expulsions

locatives a repris : huissier, visite de la police, concours de la force publique et expulsion sur le trottoir sans solution d'hébergement. Plusieurs expulsions à Pierrefitte ont conduit les familles, avec le DAL, à occuper le hall de l'hôtel de ville, ce qui a obligé le maire et la préfecture à proposer des hébergements. De même, à Saint-Denis, les enseignantEs et parents d'élèves ont arraché de la préfecture un sursis à expulsion. Une manifestation s'organise à partir des écoles, le 16 juin, pour tenter d'empêcher que l'été soit celui des expulsions. La ville de Saint-Denis est engagée dans la rénovation urbaine avec un projet de démolition de plus de 400 logements sur la cité de Franc-Moisin. Depuis plus de trois ans les habitantEs sont dans l'incertitude.

Où va-t-on aller ? À quelles conditions va se faire le déménagement ? Et celles et ceux qui veulent rester ? Autant de question auxquelles le maire, Mathieu Hanotin, ne répond que par le mépris : «52% [de logements sociaux sur Saint-Denis] c'est trop. Notre philosophie est claire : que le Franc-Moisin ne soit plus uniquement un quartier pour les personnes en difficulté» (le Parisien du 6 juin). Et il applique cette logique à l'ensemble des quartiers HLM de la ville. Bref, il désigne la fraction la plus modeste de la population comme étant de trop et devant être remplacée d'ici 2024 ! On comprend son empressement à renforcer et armer sa police municipale tant la violence de ses choix ne peut rester sans réaction.

JMB

Université d'été du NPA

EN FINIR AVEC LE MACRONAVIRUS ANTISOCIAL ET AUTORITAIRE

Vite, une alternative anticapitaliste !

Depuis notre précédente université d'été, la poursuite de la pandémie de Covid-19, ici et à l'échelle de la planète, a continué d'imprimer sa marque sur nos vies et sur l'ensemble de la situation sociale et politique. Et à chacune des étapes, la politique de Macron et de son gouvernement a toujours fait faillite. Après le scandale des masques manquants avant l'été, les vagues hésitations sur les mesures à prendre (toujours à contretemps) et la défense des intérêts des grands labos de Big Pharma — contradictoire avec le développement de la nécessaire campagne de vaccination — illustrent la politique d'un pouvoir totalement dédié aux capitalistes.

Alors que ceux-ci veulent faire payer les conséquences économiques de cette crise au monde du travail (chômage de masse grandissant, multiplication des licenciements et suppressions de postes, paiement d'une « dette covid » qui ne leur

a servi qu'à eux seuls...), le gouvernement de Castex et Darmanin s'est lancé dans une fuite en avant réactionnaire dangereuse. Sécuritaire et liberticide, avec la loi de sécurité globale ; raciste, avec une loi islamophobe sur les « séparatismes » et une campagne d'opinion contre le prétendu « islamogauchisme ». Le RN de Marine Le Pen n'a plus qu'à attendre son heure...

Dans ce contexte pesant, notre camp social ne s'est pas résigné. Si les conditions de mobilisation n'ont pas été simples ces derniers mois, entre situation sanitaire et coups de pression du pouvoir, nous avons repris la rue : avec les travailleurEs de la culture contre la réforme de l'assurance chômage ; avec la jeunesse des quartiers en solidarité avec la Palestine ; avec les femmes et les personnes LGBTI pour l'accès à la PMA et l'égalité des droits ; avec les jeunes mobilisés pour la justice climatique... Et cela doit continuer, car nous n'attendons pas les urnes en 2022 pour

combattre Macron et son monde — même si nous voulons aussi nous y faire entendre.

Meeting de rentrée du NPA dans un contexte de campagne présidentielle, rencontres internationales et invitéEs venus d'horizons divers, éclairages historiques et anniversaires, formations et débats d'actualité... Cette année, malgré quelques contraintes toujours liées à la crise sanitaire, notre université d'été reste plus que jamais un lieu d'échanges entre sympathisantEs et militantEs anticapitalistes, mais aussi un espace de rencontres avec des militantEs du mouvement social ou d'autres courants politiques de la gauche radicale (d'ici et d'ailleurs), ainsi qu'avec des intellectuelEs et des spécialistes des questions politiques, sociales, internationales, sanitaires, etc. Le tout bien évidemment dans une ambiance que l'on souhaite garder la plus conviviale et ensoleillée, sous la pergola, au bord de la piscine ou même à la plage...

13^E UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU NPA

DU DIMANCHE 22 AU MERCREDI 25 AOÛT

Accueil à partir du samedi 21 août après-midi, départ le jeudi 26 août après le petit-déjeuner

Dans le village vacances Rives-des-Corbières à Port-Leucate, près de Perpignan.

INSCRIPTION EN LIGNE : NOUVEAUPARTIANTICAPITALISTE.ORG/UE2021

Grand Prix BD d'Angoulême

Les auteurEs votent pour le social

La mobilisation des auteurEs de BD regroupé(e)s dans le collectif AAA (Auteurs et autrices en action) ne faiblit pas.

Après un festival de fin janvier 2020 marqué par des mobilisations importantes aussi bien dans la rue qu'au cours des cérémonies officielles (Macron se souvient encore du dessin du tee-shirt contre les violences policières montrées devant toutes les caméras), 2021 a été marquée par les menaces de boycott du 48^e festival lui-même. La pandémie a résolu le problème avec le report puis l'annulation du festival. Les Fauves des meilleurs albums furent désignés dans un théâtre d'Angoulême vide fin janvier et la remise du 48^e Grand prix se fera à minima¹. Le plus important s'est en fait passé lors du vote des auteurEs pour le premier tour de l'élection de ce Grand Prix² avec un grand nombre d'auteurs et d'autrices se prononçant pour Bruno Racine qui n'est pas un auteur de BD.

Le rapport Racine a été enterré par le gouvernement Macron
En 2019, avec la proclamation de 2020 comme année de la BD, les autorités gouvernementales, sous la pression des auteurEs, avaient été contraintes de commander un rapport pour faire le point sur la situation et faire des propositions pour améliorer leur statut professionnel. C'est Bruno Racine, ancien président de l'Association pour la promotion de la BD et ancien directeur de la Villa Médicis, qui écrivit ce rapport, lequel fut accueilli très favorablement par le monde des auteurEs mais pas par les grosses maisons d'édition. Toutes les propositions du rapport ont été détricotées par le gouvernement, ce qui a entraîné la colère de la profession, qui se saisit de toutes les occasions pour manifester dans le cadre d'une mobilisation de tout le secteur culturel. Plutôt que de boycotter le scrutin, les auteurEs se sont passé le mot pour voter Racine. Bien sûr, ce vote protestataire n'a pas été comptabilisé mais le Festival international de la BD a largement reconnu son existence. En fait, le FIBD et son



association sont pris entre le marteau et l'enclume et doivent relativiser la portée de ce vote protestataire pour ne retenir que les

votes en faveur des « vrais » auteurs et autrices, vivants au moment du vote et jamais récompensés par un Grand Prix.

Deux autrices dans le trio sélectionné par le premier tour
Les trois artistes arrivés en tête des suffrages exprimés sont les Françaises Pénélope Bagieu et Catherine Meurisse, ainsi que l'Américain Chris Ware (ordre alphabétique retenu). Le deuxième tour (du 8 au 14 juin), va maintenant inviter le même collège d'autrices et auteurs à élire la ou le lauréatE parmi ces trois nominéEs. À l'issue de l'ensemble de ce processus électoral, le nom du Grand Prix 2021 sera annoncé à Angoulême le 23 juin prochain.
Sylvain Chardon
1 – Voir nos précédents articles.
2 – Depuis 2014, les auteurEs de BD professionnels, quelle que soit leur nationalité, et dont les œuvres sont traduites en français et diffusées dans l'espace francophone, sont admis à voter pour l'élection du Grand Prix du Festival d'Angoulême.

Les trois auteurEs sélectionnés

Pénélope Bagieu
Née en 1982 à Paris, Pénélope Bagieu poursuit des études à l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris, puis au Central Saint Martins College of Art and Design de Londres. Illustratrice pour la presse et pour la publicité, elle lance également un blog dessiné en 2007, « Mavie est tout à fait fascinante ». Elle s'intéresse de près aux destins de femmes et triomphe avec la biographie *California Dreamin* qui plonge dans les débuts de la chanteuse du groupe The Mamas and the Papas. Sa série des *Culottées* qui retrace les parcours de trente femmes indomptables de tous les continents qui ont bravé des interdits. La dessinatrice a également adapté en 2020 *Sacrées Sorcières* de Roald Dahl pour la jeunesse, proposant par ce biais une réinterprétation de son choc littéraire d'enfant.

Catherine Meurisse
Embauchée à *Charlie hebdo* en 2005, à 25 ans, alors qu'elle est tout juste diplômée des Arts Déco, Catherine Meurisse débute sa carrière par la bande dessinée d'humour bien que l'histoire de l'art et la littérature soient ses terrains

de jeu préférés (*Mes hommes de lettres*, *Le pont des Arts*, *Moderne Olympia*). Cette fine critique se pose aussi en observatrice du monde contemporain. Son trait vif et malin sublime ses albums pleins de fantaisie, mais sait aussi se faire précis et fouillé lorsqu'il s'agit de reproduire des œuvres d'art. Après l'attentat de *Charlie hebdo*, auquel elle échappe, elle va alors rechercher « la beauté comme antidote à l'horreur ». Elle devient un personnage vivant et incarné de ses bandes dessinées, se reconstruisant en plaçant sa propre personne au cœur de ses récits – sans pour autant abandonner l'humour. Son trait comme libéré se fait virtuose et onirique. Une approche plastique qu'elle développe encore dans *Les grands espaces* et *Delacroix*. Dans *La jeune femme et la mer* (2021), la rencontre entre une dessinatrice française, un peintre japonais et une jeune femme mystérieuse dans une auberge thermale du sud du Japon est un prétexte pour questionner notre rapport à la nature.

Chris Ware
Né en 1967 à Omaha (États-Unis), Chris Ware est publié très tôt dans *RAW*, la

revue d'avant-garde d'Art Spiegelman et Françoise Mouly. Il entame au début des années 1990 une œuvre d'envergure avec la série des *Acme Novelty*, vraie-fausse revue à la forme et à la pagination changeante qui installe les personnages bientôt fameux de l'auteur: Quimby the Mouse, Rusty Brown et surtout Jimmy Corrigan. Depuis 25 ans, c'est une œuvre originale, qui oscille entre une douce mélancolie et une profonde tristesse, que propose Chris Ware, s'attachant toujours à regarder au microscope le quotidien de ses personnages et leurs gestes les plus dérisoires. Salué à chaque nouvelle parution, Chris Ware a reçu de très nombreux prix, dont 28 Harvey Awards et 22 Eisner Awards. L'auteur publie en 2012 le remarqué *Building Stories*, un livre-objet impressionnant constitué d'une quinzaine de livres de formats divers pouvant être lus dans un ordre choisi par le lecteur – ce dernier livre a reçu le Prix spécial du jury au Festival d'Angoulême en 2013. Fin 2020 est paru aux éditions Delcourt son nouvel ouvrage, déjà paru aux États-Unis, *Rusty Brown*, qui figurait parmi les ouvrages en sélection officielle du festival.

Essai

Mort d'un voyageur: une contre-enquête, de Didier Fassin

Éditions du Seuil, 176 pages, 17 euros.

Didier Fassin, anthropologue, sociologue et médecin, entraîne les lecteurEs à se pencher sur le meurtre d'Angelo, dans un récit subjectif qui navigue entre histoire policière et analyse sociologique, pour illustrer la manière dont la justice française véhicule des pratiques et des idées racistes.

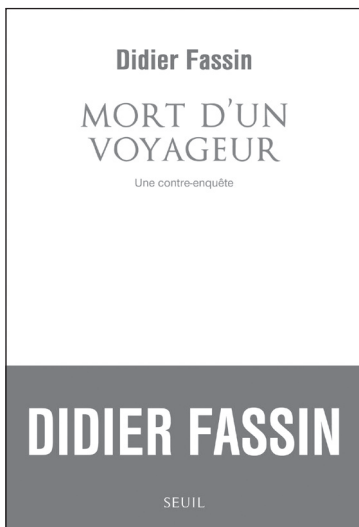
Se battre pour la justice

La trame de cette contre-enquête, qui nous raconte une histoire vraie, est simple. Un homme de 37 ans appartenant à la communauté du voyage est abattu dans la ferme familiale par des gendarmes alors qu'il n'a pas réintégré la prison après une permission de sortie. L'intervention des gendarmes est brutale, totalement disproportionnée et dérape rapidement, sous

les yeux de plusieurs membres de la famille. L'enquête judiciaire va conclure à un non-lieu, confirmé en appel. La sœur d'Angelo va mener un long combat pour dénoncer cette décision et réclamer la vérité, appuyée par des collectifs de soutien et des familles d'autres victimes: Lamine Dieng, Wissam El-Yamni, Adama Traoré... C'est elle aussi qui va solliciter Fassin pour réaliser ce livre.

Pour la dignité

Fassin relate les faits en transcrivant huit témoignages: les militaires, qui invoquent la légitime défense, les parents présents sur les lieux, qui la contestent. L'auteur reprend une à une toutes les pièces du dossier judiciaire et les points de vue des protagonistes, offrant ainsi aux victimes ce que la justice



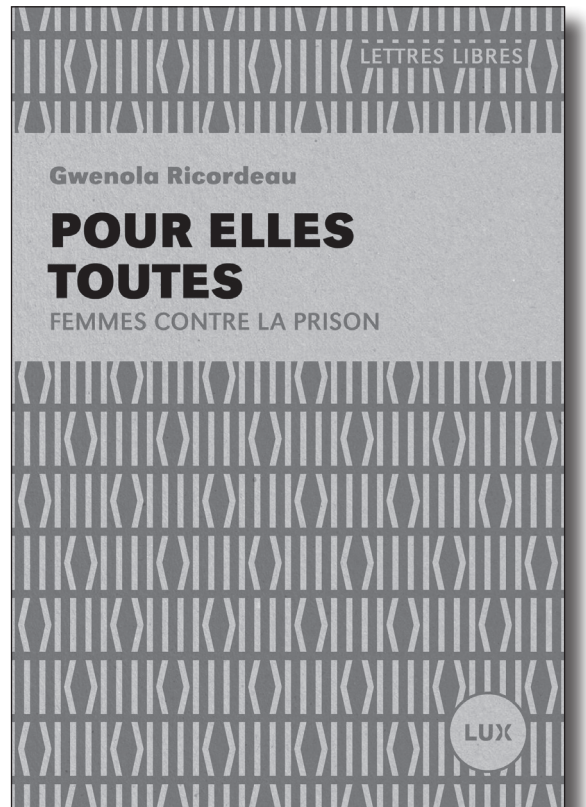
n'a pas fait: une prise en compte égale de leur parole, sans a priori.

La Brèche

Lutter pour l'abolition de la prison: rencontre avec Gwenola Ricordeau

Rendez-vous le jeudi 24 juin 2021 à 19 h à La Brèche (27, rue Taine, Paris 12^e, métro Daumesnil).

Gwenola Ricordeau est l'autrice de *Pour elles toutes: femmes contre la prison*, un essai dans lequel elle défend l'abolition de la prison, de la police et des tribunaux depuis une perspective féministe. Car la fuite en avant sécuritaire ne produit aucune avancée pour les droits et la sécurité des femmes, tout en renforçant la légitimité d'un système punitif injuste et arbitraire. Pour remédier à la méconnaissance française des textes fondamentaux de l'abolitionnisme pénal, Gwenola Ricordeau a sorti un second livre aux éditions Grévis: *Crimes & Peines*. C'est un recueil de textes fondamentaux de l'abolitionnisme, inédits en français et écrits par Nils Christie, Louk Hulsman et Ruth Morris. C'est principalement de ce dernier ouvrage dont nous discuterons ensemble à la librairie le jeudi 24 juin à 19 h!



Présentation éditeur

Les luttes féministes et les luttes pour l'abolition du système pénal et de la prison sont souvent présentées comme antagonistes. Le présent ouvrage vise à délier ce nœud en explorant les formes de protection que les femmes peuvent (ou non) attendre du système pénal et en mettant en lumière les manières dont celui-ci affecte leur existence, qu'elles soient incarcérées ou qu'elles aient des proches en prison. Le système pénal protège-t-il les femmes? Que fait-il aux femmes qui y sont confrontées? Faut-il inscrire les luttes féministes sur le terrain du droit? En répondant à ces questions, Gwenola Ricordeau dénonce la faiblesse de la proposition politique des courants féministes qui promeuvent des réponses pénales aux violences contre les femmes. Critique du « féminisme carcéral », elle plaide pour des formes d'autonomisation du système pénal.

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris
Tél. : 01 49 28 52 44 – Fax : 01 49 28 52 43
Horaires d'ouverture :
Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

LA PATRONNE, LE TUEUR À GAGES ET LA SYNDICALISTE.

Une quinquagénaire, cheffe d'entreprise près d'Oyonnax (Ain), aurait reconnu en garde à vue début mai avoir commandité l'assassinat de l'un de ses salariés syndicaliste. Elle a été mise en examen pour association de malfaiteurs en vue de commettre un meurtre et placée en détention provisoire. Elle aurait commandité l'assassinat avant de se retracter. Lors de sa garde à vue le 6 mai dernier, la cheffe d'une entreprise de plasturgie installée près d'Oyonnax (Ain) a reconnu les faits qui lui étaient reprochés devant les enquêteurs, révèle RTL. C'est l'un des salariés de son entreprise, adhérent CGT et sympathisant du mouvement des Gilets jaunes, qui était visé par ce contrat.

« Monsieur V. m'a effectivement proposé au cours d'un repas de le faire disparaître, ce à quoi j'étais réticente », a déclaré la mise en cause aux policiers selon les propos rapportés par nos confrères, avant d'ajouter : « Quinze jours après, il a rappelé [...] il m'a mis la pression et j'ai dit oui. Je ne sais pas pourquoi mais j'ai dit oui. »

Ce Monsieur V. serait l'homme à la tête de la cellule criminelle démantelée fin janvier par les enquêteurs et à laquelle appartenaient des francs-maçons et des anciens membres des services de renseignement. Ils sont soupçonnés d'avoir pris part à plusieurs tentatives d'assassinat ou à des intimidations.

En conflit avec le salarié qui sera plus tard la cible du contrat, la cheffe d'entreprise s'en était ouverte à celui qui deviendra son complice présumé. Il lui aurait donc proposé de l'éliminer. Si elle a accepté dans un premier temps, la mère de famille au casier judiciaire vierge a déclaré aux enquêteurs s'être ensuite retractée. « J'ai dit on arrête tout stop !! », a-t-elle ainsi avoué aux enquêteurs. Le projet sera finalement abandonné par l'homme de main chargé de l'exécution. À la suite de ses aveux, la cheffe d'entreprise a été mise en examen pour association de malfaiteurs en vue de commettre un meurtre. Elle a été placée en détention provisoire.

« Ain : en conflit avec un syndicaliste, une cheffe d'entreprise demande à un tueur à gages de l'éliminer », midilibre.fr, 4 juin 2021.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

12€ = 3 MOIS D'HEBDO
ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (**chèque à l'ordre de NSPAC**) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM

Tarif standard	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo ☐ 6 mois 35 € ☐ 1 an 70 €	☐ 6 mois 25 € ☐ 1 an 50 €
Mensuel ☐ 6 mois 25 € ☐ 1 an 50 €	☐ 6 mois 20 € ☐ 1 an 40 €
Hebdo + Mensuel ☐ 6 mois 60 € ☐ 1 an 120 €	☐ 6 mois 45 € ☐ 1 an 90 €
Promotion d'essai Hebdo + 1 Mensuel offert	☐ 3 mois 12 €

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard	Mensuel	Hebdo + Mensuel
Hebdo ☐ 17,5 € par trimestre	☐ 12,5 € par trimestre	☐ 30 € par trimestre

Tarif jeunes/chômeurs/précaires	Mensuel	Hebdo + Mensuel
Hebdo ☐ 12,5 € par trimestre	☐ 10 € par trimestre	☐ 22,5 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Numéro ICS : FR4322554755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org

ALGÉRIE Un pouvoir illégitime, un mouvement populaire et social réprimé, une riposte en perspective!

Le pouvoir algérien avait été surpris par l'éruption du hirak le 22 février 2019 et par sa radicalité dégagiste, il a ensuite semblé s'en accommoder. Puis le ton a changé et le scénario du « tout répressif » a pris le dessus.

En réalité, le pouvoir n'a jamais fait l'effort d'écouter le mouvement populaire qui imposait sa force et sa présence par les marches des vendredis et mardis. Il a d'abord tenté de le canaliser en s'appropriant ses premières revendications qui étaient de dégager le régime honni de Bouteflika et son 5^e mandat. Gaïd Salah, le porte-voix des généraux, depuis décédé, a opéré son virage putschiste à partir d'avril 2019 en mettant fin au clan présidentiel, en reconfigurant la composante du pouvoir politique et en engageant un agenda électoral présidentiel pour normaliser le hirak, stabiliser l'emprise de son clan sur le pouvoir politique et engager des réformes constitutionnelles pour « démocratiser » le pays. Il a même cherché à préfabriquer des représentants du mouvement populaire pour donner caution à son agenda politique.

Répression du hirak

Ce scénario de cohabitation avec la pression du hirak n'a pas été de tout repos pour le pouvoir, car la crise politique au sein des clans de généraux prenait la forme de règlement de comptes et la prison civile d'El Harrach ou la prison militaire de Blida regorgeaient de nouveaux locataires du système. En pleine confrontation avec les clans, chef d'état-major de l'armée a été emporté par une crise cardiaque, et un nouveau rééquilibrage s'est opéré par un réajustement politico-militaire libéré des ambitions du général omnipotent. Le hirak n'a pas été épargné et Gaïd Salah lui-même avait entamé le cycle répressif en lançant l'opération anti-étendard amazigh puis en polarisant l'attention sur « la main étrangère » où se mélangent les « intérêts français », les vidéos de Zitout et Amir-DZ (les animateurs du réseau pro-islamiste Rachad) et les élucubrations de Ferhat Mehenni, dirigeant du MAK. Le Covid-19 a donné du répit au pouvoir avec la suspension des marches. Il en a profité pour réprimer des activistes, mettre en détention plus d'une soixantaine de personnes, ciblé des personnalités comme Bouregaa, Tabou ou Boumala arbitrairement emprisonnés comme tous les détenus d'opinion, et a tenté de récupérer quelques hirakistes et ex-détenus pour affaiblir le hirak. Les réseaux sociaux qui ont pris le relais des marches suspendues ont maintenu cette pression dégagiste et entretenu la flamme du hirak malgré la manipulation de l'outil numérique par le pouvoir autoritaire. Le pouvoir, y compris avec sa nouvelle configuration toujours aussi illégitime, a fait ses élections présidentielles et imposé sa nouvelle Constitution malgré



DR

un abstentionnisme impressionnant, reconnu même par le pouvoir omnipotent.

Face au retour du hirak, la dérive autoritaire

Le hirak résiste dans ces moments de reflux, imposés par le covid et par la répression. Les luttes sociales prennent le relais et une lutte exemplaire impressionne par le courage des travailleurs et syndicalistes impliqués, celle de Numilog à Bougie. Des grèves réapparaissent dans le secteur public et privé où les travailleurs expriment leur colère face à la précarisation aggravée de leurs conditions sociales où le covid est prétexte aux liquidations d'entreprises, aux licenciements, au chômage déguisé, aux salaires impayés et à l'exclusion des syndicalistes. La colère sociale prend le relais de la colère politique brimée et les conditions de convergence de cette double colère deviennent une nécessité absolue. Au moment où les gouvernants par effraction pensent avoir normalisé le hirak et l'avoir réduit à quelques activistes zélés, le mouvement populaire revient à la surface et le lundi 22 février puis le vendredi 26 février, des marches impressionnantes reprennent à la capitale et dans les grandes villes. Un retour grandiose du hirak qui surprend, inquiète et amène le pouvoir à glisser très vite dans la « dérive autoritaire ». Sa feuille de route devient une priorité et le scénario du « tout répressif » se traduit par une accélération du rythme des arrestations, une violence inouïe contre les activistes, des dispositifs de sécurité correspondant à un véritable état de siège principalement dans la capitale prioritairement ciblée.

Acharnement contre le PST

Au 3 juin 2021, plus de 3000 arrestations, 214 détenus et des dizaines d'activistes sous contrôle judiciaire et une interdiction clairement affichée des manifestations et marches qui fait que l'Algérie devient « bleue » tous les vendredis. Ce n'est pas le signe du beau temps mais celui d'un « sale temps » imposé par la force de la répression. Les « décideurs » ont aussi engagé une procédure « constitutionnelle » déclarant Rachad et le MAK comme organisations terroristes, créent deux pôles judiciaires spécialisés à Alger et Oran criminalisant les actes de résistance des hirakistes. Ils complètent leurs scénarios par des procédures judiciaires contre des

partis et associations pleinement impliqués dans le Hirak. C'est le cas du PST qui reçoit des injonctions du ministère de l'Intérieur « pour être en conformité avec la loi ». Un congrès est organisé rapidement dont l'ouverture a été publiquement visualisée, congrès qui a élu sa nouvelle direction. Malgré cela, une procédure de suspension ou de dissolution du PST est engagée par les pouvoirs publics, traduisant cet acharnement délibéré contre une organisation et un courant politique présent depuis plus d'un demi-siècle dans ce pays dont la vision programmatique entrevoit le hirak et les luttes sociales en cours comme le premier cycle d'un processus de révolution permanente. La menace concerne aussi l'UCP de Zoubida Assoul, le RCD dont les dirigeants sont malmenés, le MDS et l'association RAJ particulièrement ciblée.

Des solidarités à renforcer

Cette répression massive et tous azimuts contre le hirak et ses acteurs a accéléré la prise de conscience sur la nécessité de réagir vite et d'organiser

la résistance. D'où l'initiative lancée par la CNUAC, la CNLD et le CACTCCI pour créer un front populaire anti-répression, une initiative qui a suscité un engouement sur les réseaux sociaux et auprès d'activistes qui ont vite voulu être partie prenante. Une déclaration a été faite dans ce sens qui s'est transformée de fait en pétition et l'adhésion de collectifs locaux, nationaux, partis, syndicats et diaspora prend forme et a permis d'enclencher la mise en place formelle de ce front dont la feuille de route organisationnelle et d'actions est en débat. Le rôle de la diaspora est évidemment important car quand la parole est cadenasée en Algérie, la diaspora doit prendre le relais pour faire beaucoup de bruit, alerter et organiser une solidarité agissante auprès de nos compatriotes algériens en France et au Canada où la communauté algérienne est fortement présente, mais aussi auprès du mouvement ouvrier et syndical, des forces démocratiques, et des amis de l'Algérie, soutiens de l'Algérie anticoloniale. La solidarité agissante auprès du mouvement populaire et ses détenus arrêtés, ses activistes harcelés et son expression politique brimée est urgemment à l'ordre du jour.

Abdel Raphi

LEXIQUE	
CACTCCI	Comité algérien contre la torture et les conditions carcérales inhumaines
CNLD	Comité national pour la libération des détenus
CNUAC	Coordination nationale des universitaires pour le changement
MAK	Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie
MDS	Mouvement démocratique et social
PST	Parti socialiste des travailleurs
RCD	Rassemblement pour la culture et la démocratie
RAJ	Rassemblement, actions, jeunesse.
UCP	Union pour le changement et le progrès

L'image de la semaine

